



Le News Coulongeois



N° 96
Hiver 2025





EDITO

Nous voici déjà en 2025 et je suis très heureux d'être toujours dans vos foyers après tant d'années.

Je vous souhaite une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

J'espère que vous avez passé des fêtes de fin d'année agréables et réconfortantes.

Quel plaisir de retrouver famille et/ou amis à l'occasion de Noël ou du Nouvel An.

Nous espérons voir davantage le soleil cette année (et ça ne sera pas difficile !)

En 2025, vous pouvez participer aux différentes manifestations organisées par les associations coulongeoises. Venez, n'hésitez pas car c'est toujours sympa de se retrouver autour d'intérêts communs.

Je fais également des vœux pour que les conflits mondiaux se

calment et s'apaisent. Essayons nous-mêmes d'être un peu plus tolérants et respectueux des règlements.

Avant de vous laisser feuilleter les pages qui suivent, je souhaite à chacun d'entre vous l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalités.

Et comme l'a dit Abraham Lincoln : « Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années ! »

Bonne lecture et à bientôt !



Sommaire

| | |
|----------------------------------------------------------|----|
| Informations pratiques | 4 |
| Etat Civil | 6 |
| Nouvelles brèves – informations | 7 |
| Compte rendu du conseil municipal du 17 sept. 2024 | 9 |
| Halloween à Coulonges-Cohan | 16 |
| Soirée Beaujolais | 17 |
| Le goûter de Noël du 7 décembre | 18 |
| Préparatifs de Noël à Coulonges-Cohan | 19 |
| Une bonne galette et un verre de cidre !..... | 22 |
| Sainte Barbe, patronne des pompiers | 23 |
| Le bénévole | 24 |
| La collecte de déchets à recycler continue ! | 25 |
| Réduisons nos déchets ! | 26 |
| Mémoires d'un Coulongeois | 29 |
| Mémoires de Guerre d'Henri Maurel | 30 |
| 50 objets de notre enfance (25 à 27) | 32 |
| Pourquoi le ciel est-il bleu ? | 33 |
| Trottoirs, quelles règles pour les usagers ?..... | 35 |
| Expressions et proverbes | 37 |

| | |
|------------------------------------------------------|----|
| Le saviez-vous ? | 38 |
| Trucs et astuces en vrac | 39 |
| Tout savoir sur la grippe | 40 |
| Gare aux insectes ! | 43 |
| Un beau jardin | 44 |
| Plantes d'intérieur, gare aux espèces toxiques | 45 |
| Dictons | 46 |
| J'aimerais | 47 |
| Dis, c'était comment avant ? | 48 |
| Dernier train pour Lautenbach - Episode 24 | 49 |
| A méditer : le chocolat chaud | 54 |
| Au sujet du miel | 55 |
| 5 fruits et légumes par jour | 56 |
| Crêpes pour la Chandeleur | 57 |
| Comment équilibrer une quiche ? | 59 |
| Coin recettes | 60 |
| Qui étaient-ils ? | 61 |
| Histoires drôles | 62 |
| Jeux | 63 |
| Solution des jeux | 65 |
| Petites annonces | 67 |

Informations pratiques

La mairie

10, rue de la ferronnerie – 02130 Coulonges-Cohan

Tel : 03 23 69 43 32 – courriel : mairie.coulonges-cohan@orange.fr

Ouverture de la mairie : 9 h à 11 h les mardis, jeudis, vendredis et sur rendez-vous

Merci de respecter ces horaires pour faciliter le travail du secrétariat

L'équipe municipale est à votre service en cas de besoin en privilégiant :

- Pour Cohan : Régine Stofferis et Christian Barbier
- Pour Chamery : Caroline Coudrain et David Alexandre
- Pour Villomé et Party : François Leclère, pour Les Neaux : Joël Plistat
- Pour Coulonges et les autres hameaux : Véronique Stragier (maire), Joaquim Marques (1er adjoint), Fabrice Mutte, Vincent Conrad

L'agence postale communale

rue de la sabotterie – 02130 Coulonges-Cohan – 03 23 69 43 50

ouverte de 9 h à 11 h 45 tous les jours, du lundi au samedi

Le ramassage des colis et courriers déposés avant 10 h 00 se fait le jour même.

Vente de timbres et cartes postales.

Dépôt de pain (sur réservation obligatoire – informations en rubrique nouvelles brèves)

Fermeture du 16 au 23 février inclus et du 14 au 21 avril inclus

L'auberge de la Roue Fleurie

Café, tabac, hôtel et restaurant, 8 rue de la fontaine terrière – 02130 Coulonges-Cohan.
03 23 69 43 02

Ouverte de 8 h à 20 h tous les jours sauf les lundis et mardis

<https://www.facebook.com/AubergeDeLaRoueFleurie/>

Coulonges-Cohan online

<https://www.facebook.com/Coulongescohan/>

Site Internet : <http://coulongescohan.free.fr>

Blog de la commune : <http://coulongescohan.over-blog.com>

Téléchargez l'application « Maelis » sur votre téléphone portable pour être informé en temps réel des actus de Coulonges-Cohan

La paroisse Notre Dame des Rives de l'Ourcq

2 rue Jules Leclerc – 02130 Fère en Tardenois

Permanences téléphoniques 24 h / 24 : 03 23 82 24 58 – Courriel :

paroisse02130@gmail.com

Accueil au Presbytère mercredi et samedi de 10 h à 11 h.

Pour connaître les horaires des messes : ndrivesourcq@soissons.catholique.fr

<https://www.facebook.com/NotreDameDesRivesDeLOurcq/>

Correspondant local pour la commune : Désiré Vandepontseele, 2 rue du Pont de la Cornette. Tél : 03 23 69 02 39

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie avec une attestation de domicile et leur carte d'identité. L'inscription peut également se faire désormais en ligne depuis le site www.service-public.fr.

Carte d'identité et passeport

N'attendez pas les derniers jours pour faire renouveler vos cartes d'identité et passeports. Les délais peuvent être très longs (1 à 2 mois). Deux stations de délivrance des passeports biométriques et des cartes d'identité sont à votre disposition :

- Mairie de Fère en Tardenois. Prise de rendez-vous obligatoire au préalable.
Tél: 03 23 82 54 62 mardi, vendredi, samedi matin de 9 h à 12 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
- Maire de Seringes et Nesles. Prise de rendez-vous obligatoire au préalable. Tél : 03 23 82 21 55 le mercredi, jeudi et vendredi matin ainsi que le jeudi après-midi.

Fablio : Transport à la demande !

Profitez du transport à la demande grâce à Fablio, mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Contact : Agence Fablio – 31 Grande Rue – 02400 Château-Thierry
03 23 70 98 67 - fablio@keolis.com

Cabinet médical de Fère en Tardenois

Le cabinet médical se trouve à la maison de santé au 14 Rue de la Goutte d'Or à Fère en Tardenois (ancien site « Tubest »). Il accueille les Docteurs Charles GODDAERT, Claire-Emmanuelle PETIT FRERE, Anne-Sophie CHARLÉ, Clément GUILLEMIN, Vincent NOBLECOURT, Téléphone 03 67 47 05 04. Rendez-vous possible via stanpro par internet.

Nouveau : Ouverture d'un cabinet de pédicure – podologie à la maison de santé depuis le 7 novembre. Consultations sur rendez-vous le mardi, le mercredi et le vendredi assurées par Lauriane CROZAT HELBECQUE. Rdv via Doctolib ou au 06 33 56 88 79.

Enedis

En cas de coupure d'électricité, l'opérateur Enedis peut être contacté au 09 72 67 50 02.

Etat Civil

Il nous a quittés

Jean-Marie BRU (La petite ferme) décédé le 6 novembre 2024 à l'âge de 94 ans

Nouveaux habitants

Marie PARCELLIER et Jérémy PIRSON, 3 lieu-dit Courteaux

Frédéric MOINE, 1bis C lieu-dit Courteaux

Stessie LABAT et Florent DUBOIS, 1bis A lieu-dit Courteaux

Nicolas BROUILLARD, 9 rue Fontaine Terrière

Bienvenue à tous ! Afin de faire connaissance et de les enregistrer dans notre fichier population, nous remercions les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter à la mairie avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

Si vous déménagez, même en restant au sein de la commune, pensez à en informer la mairie

Nouvelles brèves – informations

Permanences de la mission locale

La Mission Locale a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Un conseiller de la mission locale tiendra une permanence au centre culturel de Fère-en-Tardenois de 14h à 17h

- Les jeudis 6 et 20 février 2025
- Les jeudis 6 et 20 mars 2025
- Les jeudis 3 et 17 avril 2025
- Le jeudi 15 mai 2025
- Les jeudis 5 et 19 juin 2025
- Les jeudis 3 et 17 juillet 2025

Les vœux des associations

Les différentes associations de Coulonges-Cohan vous souhaitent une excellente année 2025 et espèrent vous voir nombreux à leurs différentes manifestations. Et si parmi vos bonnes résolutions vous décidiez de rejoindre les bénévoles de ses associations pour donner un peu de temps au service de votre commune ? Renseignez-vous à la mairie !

Les associations de Coulonges-Cohan :

- Le comité des fêtes
- Le club Loisirs et détente
- Le tennis club
- L'association « Coulonges-Cohan un autre regard », sur le patrimoine de la commune
- L'association « Les Jacques de Rognac » autour du château de Rognac et de son histoire
- L'amicale des sapeurs-pompiers

Dépôt de pain

Suite au retrait du distributeur de pain, une nouvelle organisation a été mise en place par la commune, en lien avec la boulangerie Daubercy, de Crugny, pour permettre aux habitants de la commune et des communes voisines, de disposer de pain frais et autres viennoiseries. La commande se fait la veille auprès de l'agence postale communale (03 23 69 43 50 ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45) pour une livraison à l'agence le lendemain. Les tarifs sont disponibles à l'agence.

Attention, ce dispositif ne pourra être maintenu qu'avec un minimum de commandes régulières de la part des habitants ! Alors profitez-en !

Permanence du Conseil des Architectes en Urbanisme et Environnement (CAUE)

Le conseil d'architecture en urbanisme et environnement propose des permanences ouvertes au public dans leurs locaux (2 avenue Ernest Couvrecelle - 02400 Etampes sur Marne) aux dates suivantes :

- 18 février 2025
- 1er avril 2025
- 13 mai 2025
- 24 juin 2025

Les architectes conseil vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous (tel : 03 23 85 32 23) pour tous vos projets de construction, rénovation... au sujet des démarches administratives, règles de voisinage, vérandas, pose de clôtures, contraintes réglementaires, ravalement de façades etc...

Pour les consultations il est recommandé de se munir de plans de situation, extraits cadastral, plan des bâtiments, croquis, schémas, photographies etc.

La brigade du Ru

Marqués par les inondations d'octobre dernier et cadrés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe (SIABAVES), plusieurs habitants de la commune se sont retroussés les manches pour s'attaquer aux travaux d'entretien du Ru afin de permettre un écoulement plus fluide de l'eau en période de crues. Depuis fin 2024, la brigade du Ru se réunit régulièrement le samedi matin pour poursuivre les travaux. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Plus il y a de bénévoles, moins le travail sera difficile, alors mobilisons-nous ! Prochains rendez-vous le 1^{er} et le 15 février.

Renseignements à la mairie (03 23 69 43 32)

Dates à retenir

- Tous les lundis, y compris pendant les vacances scolaires, de 14h à 18h à la mairie : rencontres du Club Loisir et Détente ouvertes à tous, autour de jeux de cartes et/ou de société.
- Samedi 1^{er} février matin : Travaux dans l'Orillon par la Brigade du Ru
- Dimanche 2 février à partir de 13 h 30 : Loto organisé par le club Loisirs et Détente à la salle de la mairie
- Samedi 15 février matin : Travaux dans l'Orillon par la Brigade du Ru
- Vendredi 21 février à 17 h : Assemblée générale du Club Loisirs et Détente à la mairie
- Vendredi 14 mars à 19 h 30 : Soirée jeux à la mairie
- Samedi 12 avril après-midi : Atelier peinture sur le thème de Pâques à la mairie
- Lundi 21 avril après-midi : Chasse aux œufs
- Vendredi 25 avril à 19 h 30 : Soirée jeux à la mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU **17 SEPTEMBRE 2024**

OBJET : Contrat d'assurance des risques statutaires agents affiliés à la CNRACL

Le Maire expose les points suivants :

- Que le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité les résultats du marché qu'il a passé en vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires,
- Que ce marché d'assurance a été attribué à l'assureur GENERALI, associé au courtier WILLIS TOWERS WATSON FRANCE,
- Que le Centre de Gestion a décidé de gérer ce contrat d'assurance,

La gestion du contrat comprend les prestations suivantes :

- * Suivi des dossiers,
- * Mise en place éventuelle de contrôles médicaux ou d'expertises médicales,
- * Conseil auprès des collectivités,
- * Suivi administratif du contrat.

- Que le contrat d'assurance prend effet le 1^{er} janvier 2025 et expire automatiquement le 31 décembre 2028.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 17 octobre 2023, décidant de fixer, au titre de la gestion du contrat d'assurance, le taux correspondant à la prestation rendue par le centre de gestion. Ce taux est appliqué à la masse salariale de la collectivité. Il est fixé à 0,2 %.

Article 1 :

Décide d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion suivant les modalités suivantes :

Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

Option retenue :

Option n° 3 : Tous risques, avec une franchise de 30 jours fixés par arrêt en maladie ordinaire, sans franchise sur les autres risques au taux de 6,49%.

Au taux de l'assureur s'ajoute 0,2% pour la prestation de gestion du contrat par le centre de gestion. Celui-ci s'applique à la masse salariale.

-La cotisation additionnelle du Centre de Gestion et la prime d'assurance donneront lieu à deux demandes de paiement distinctes.

-La présente délibération demande l'adhésion de la collectivité au contrat groupe du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 2 :

- Autorise le Maire à signer le contrat d'assurance ainsi que les actes en résultant,
- Autorise le Maire à signer la convention de gestion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la cotisation additionnelle du Centre de gestion.

*_*_*_*_*_*

OBJET : Contrat d'assurance des risques statutaires agents affiliés à l'IRCANTEC

Le Maire expose les points suivants :

- Que le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité les résultats du marché qu'il a passé en vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires,
- Que ce marché d'assurance a été attribué à l'assureur CNP, associé au courtier RELYENS SPS,
- Que le Centre de Gestion a décidé de gérer ce contrat d'assurance,

La gestion du contrat comprend les prestations suivantes :

- *Suivi des dossiers,
- *Mise en place éventuelle de contrôles médicaux ou d'expertises médicales,
- *Conseil auprès des collectivités,
- *Suivi administratif du contrat.

-Que le contrat d'assurance prend effet le 1^{er} janvier 2025 et expire automatiquement le 31 décembre 2028.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 17 octobre 2023, décidant de fixer, au titre de la gestion du contrat d'assurance, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion. Ce taux est appliqué à la masse salariale de la collectivité. Il est fixé à 0,2 %.

Décide d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion suivant les modalités suivantes :

Agents Titulaires, Stagiaires et Non Titulaires affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C.

option retenue :

Option n° 1 :

Tous risques, avec une franchise de 10 jours fixés par arrêt en maladie ordinaire, sans franchise sur les autres risques au taux de 1,00 %

Au taux de l'assureur s'ajoute **0,2 %** pour la prestation de gestion du contrat par le Centre de Gestion. Celui-ci s'applique à la masse salariale.

- La cotisation additionnelle du Centre de Gestion et la prime d'assurance donneront lieu à deux demandes de paiement distinctes.
- La présente délibération demande l'adhésion de la collectivité au contrat groupe du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 2 :

- Autorise le Maire à signer le contrat d'assurance ainsi que les actes en résultant,
- Autorise le Maire à signer la convention de gestion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant.

*_*_*_*_*

OBJET : Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour les risques prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu la convention de participation conclue par le CDG 02 en date du 10/07/2023 avec GENERALI VIE pour la prévoyance,

Sous réserve de l'avis du comité social territorial

Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements participent, dans les conditions définies à l'article L. 827-11 du code général de la fonction publique, au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès auxquelles souscrivent les agents qu'elles emploient,

Considérant que les personnes publiques participent au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident auxquelles souscrivent les agents que ces personnes publiques emploient, ces garanties sont au minimum celles définies au II de l'article L. 911-7 du code de la sécurité sociale,

Considérant que la participation financière peut être réservée aux contrats à caractère collectif ou individuel sélectionnés par les employeurs publics au terme d'une procédure de mise en concurrence,

Considérant que les centres de gestion concluent des conventions de participation pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et afin de couvrir pour leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire.

Sous réserve de l'avis du comité social territorial,

La commune décide de participer au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation conclue par le centre de gestion pour le risque prévoyance.

Le montant mensuel de la participation est fixé à 7 € par agent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité et sous réserve de l'avis favorable du comité social territorial :

- Décide d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 02 pour le risque prévoyance selon les conditions reprises ci-dessus, et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.
- Autorise le Maire à signer tout document en découlant.

*_*_*_*_*

Objet : Adhésion au service de prévention et santé au travail du centre de gestion

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément aux articles L. 812-3 à 5 du Code de la Fonction Publique précisant que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive.

Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l'établissement d'une convention. La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions du service prévention et santé au travail confiées par la commune au Centre de Gestion.

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adhérer au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

*_*_*_*_*

OBJET : Réfection de la peinture à l'école primaire – demande de fonds de concours (enveloppe 2)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5216-5 VI,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry n° 083 en date du 17 mai 2021 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2021-2026

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry n° 154 en date du 14 juin 2021 et de son annexe approuvant le règlement des fonds de concours,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et notamment les dispositions incluant la commune de Coulonges-Cohan, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que la commune de Coulonges-Cohan souhaite la réfection des peintures de l'école primaire et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la CARCT (enveloppe 2)

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE de demander un fonds de concours à la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry à hauteur de 5 351€,

Autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande

*_*_*_*_*

OBJET : Réfection du bâtiment postal et création de 2 logements

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5216-5 VI,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry n° 083 en date du 17 mai 2021 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2021-2026

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry n° 154 en date du 14 juin 2021 et de son annexe approuvant le règlement des fonds de concours,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et notamment les dispositions incluant la commune de Coulonges-Cohan, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que la commune de Coulonges-Cohan souhaite la réhabilitation du bâtiment de la poste afin d'y accueillir l'agence postale, le musée Quentin Roosevelt ainsi que la création de 2 logements et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la CARCT (enveloppe 2)

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE de demander un fonds de concours à la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry à hauteur de 46 000 €,

Autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande

*_*_*_*_*

OBJET : Approbation des énergies renouvelables (zones d'accélération)

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet de répondre au double défi d'acceptabilité locale et territoriale d'une part, et d'accélération et de simplification d'autre part

Vu l'article L141-5-3 du code de l'énergie ;

Vu la concertation organisée avec la population de la commune ;
Le rapporteur Monsieur MARQUES Joaquim, 1^{er} Adjoint expose :

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR).

Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'ENR, en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR, des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'ENR déjà installée. (L141-5-3 du code de l'énergie)

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les porteurs de projets seront, quoiqu'il en soit, incités à se diriger vers ces ZAENR qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale du projet ENR.

Le rapporteur précise que :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

- L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...),

- L. 314-4 du code de l'énergie prévoit que les candidats retenus à l'issue d'une procédure de mise en concurrence ou d'appel à projets sont tenus de financer notamment des projets portés par la commune ou par l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre d'implantation de l'installation en faveur de la transition énergétique

- les communes identifient par délibération du conseil municipal, **après concertation du public** selon les modalités qu'elles déterminent librement.

Compte tenu de ces éléments, le rapporteur expose :

- les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR :

- Plan des zones d'implantation extrait du site gouvernemental "planification.climat-energie.gouv.fr"
- Note explicative

ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Par publication dans le bulletin municipal
- Par publication sur le blog et l'application municipale du 8 août au 13 septembre 2024

- Par affichage et possibilité de réception des observations par mail ou lettre contre signature en mairie de Coulonges-Cohan du 8 août au 13 septembre 2024

- le bilan de la concertation, annexé à la présente décision, est synthétisé ci-après :

Un seul concitoyen a effectué des observations sur les zones d'implantations. Il n'a émis aucune remarque sur l'implantation du photovoltaïque sur les bâtiments et toiture des habitations. Mais il a émis des réserves sur l'implantation de l'agrivoltaïque sur proposée.

Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré par 9 voix pour et 1 abstention,

- identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision, et présentant les surfaces cadastrées :

- COULONGES : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (22,66 ha)
- COHAN : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (9,55 ha)
- VILLOMÉ : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (7,49 ha)
- CHAMERY : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (12,27 ha)
- PARTY : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (4,64 ha)
- CUBRY : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (1,49 ha)
- REDDY : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (2,80 ha)
- COURTEAUX : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (5,80 ha)
- MORTEFONTAINE : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (0,57 ha)
- LES NEAUX 1 : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (0,46 ha)
- LES NEAUX 2 : photovoltaïque sur habitations, hangars et bâtiments (0,44 ha)
- BAS DE CUMY A : photovoltaïque sur hangars et bâtiments (0,78 ha)
- BAS DE CUMY B : photovoltaïque sur hangars et bâtiments (0,23 ha)
- EARL DE L'ÉPINE : agrivoltaïque sur ombrières (158,77 ha)

- charge le maire ou son représentant de transmettre, au référent préfectoral, à l'EPCI et au SCOT, les zones identifiées.

*_*_*_*_*

HALLOWEEN À COULONGES-COHAN



Comme l'an dernier, et malgré les intempéries, les vampires et autres monstres ont défilé dans les rues de Coulonges-Cohan. La bonne humeur était au rendez-vous pour les courageux venus chercher des confiseries dans les foyers.



SOIRÉE BEAUJOLAIS

Cette année encore, la soirée Beaujolais, organisée par le Comité des fêtes, a connu un franc succès ! 60 adultes et 10 enfants ont répondu présents à l'invitation lancée !

Après plusieurs manifestations annulées suite aux inondations, ces retrouvailles ont fait du bien au moral. Des remerciements, notamment ceux de sinistrés, ont été appréciés et encourageants !

Se retrouver autour d'un verre en partageant les plateaux de charcuterie, fromage et dessert, tout en discutant, a fait du bien à tous. Le Beaujolais rosé a confirmé son succès de l'an passé !

Un grand moment simple et convivial !

A l'année prochaine !





Le goûter de Noël du 7 décembre



Ce samedi 7 décembre 2024, les enfants de Coulonges-Cohan étaient invités à la mairie pour un goûter de Noël organisé par le Club Loisirs et Détente, conjointement avec le Comité des Fêtes.

Maryse les a captivés avec des contes des pays de neige et de jolies chansons de Noël. Puis le Père Noël est arrivé et s'est prêté avec bonhomie aux séances de photo avec les enfants.

De délicieuses crêpes et gaufres ont été dégustées par petits et grands, accompagnées de chocolat chaud et de jus de fruits, et le père Noël a distribué chocolats et petits gâteaux aux enfants ainsi que des décorations à mettre dans le sapin, confectionnées par Francine.

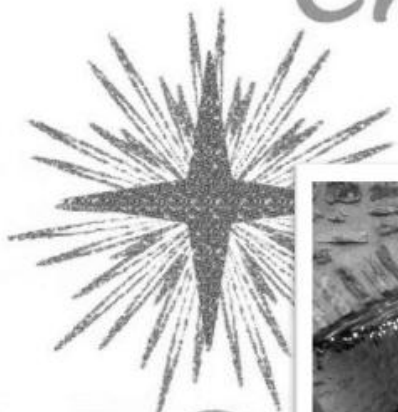
Parents et enfants ont beaucoup apprécié cette après-midi de convivialité et de bonne humeur en attendant les fêtes de fin d'année.

Merci aux participants d'être venus si nombreux et bravo aux organisateurs !



Préparatifs de Noël à Coulonges-Cohan

Chemin des crèches



Cette année la crèche a été installée un peu plus tard que les années précédentes par les bénévoles de l'association « Coulonges-Cohan un autre regard ».

Dans le cadre du chemin des crèches de la Paroisse Notre Dame de l'Ourcq une délégation menée par l'Abbé Claude est venue bénir la crèche le dimanche 8 décembre. Ce rendez-vous, désormais bien ancré, a attiré une bonne vingtaine d'habitants. Après la lecture d'un nouveau conte et quelques chants, tout le monde s'est réchauffé autour d'un chocolat chaud, d'un thé ou d'un vin chaud et quelques gourmandises. Et pour préparer votre Noël 2025, le news coulongeois vous offre en pages suivantes ce nouveau conte de Noël. Bonne lecture !

Le Noël de Léon

(écrit par Vincent Conrad)

En sortant du bureau de poste de Coulonges, par cette belle et froide journée de veille de Noël, Madeleine n'en crut pas ses yeux. Elle s'approcha discrètement du lavoir où la traditionnelle crèche avait été installée par les bénévoles. C'était bien son voisin Léon qui semblait très concentré dans la prière. Pour elle qui était une catholique pratiquante et fervente, c'était bien le dernier des paroissiens qu'elle pouvait imaginer en train de prier devant une crèche. Léon était en effet connu et réputé pour défendre, parfois avec excès, la laïcité contre toute forme de religion, avec un anticléricalisme affiché.

Toute tentative de discussion avec Léon était vaine. Un jour, alors que le ton montait entre eux, il lui avait dit :

- Même si je devais être menacé de mort, rien ne me fera évoquer ton Bon Dieu !
Vive la République laïque !

Il avait l'an passé fait un esclandre à la mairie, alors que la secrétaire avait installé une jolie petite crèche sur le comptoir. Il avait fortement critiqué toute forme de décoration de Noël pouvant évoquer la religion. Il avait tenté de saboter la campagne lancée par des bénévoles pour la rénovation de l'église, et chaque fois que le bulletin paroissial était distribué, il se faisait un malin plaisir de le sortir de sa boîte à lettres, de le déchirer et de le brûler dans la rue.

Mais que s'était-il donc passé ?

Revenons quelques jours en arrière. Alors que les bénévoles étaient en train d'installer les personnages de la crèche sous le lavoir, il était venu les invectiver avec virulence. Une crèche dans le lavoir ? C'est hors de question, c'est un espace public, et aucun signe religieux ne devait y figurer. Les bénévoles avaient beau lui expliquer que cela relevait surtout de la tradition et non du prosélytisme, il ne voulait rien entendre.

- Je la brûlerai votre crèche ! au nom de la laïcité, et vous ne pourrez pas m'en empêcher !

Tout le monde le connaissait et savait qu'il ne mettrait pas ses menaces à exécution. Pourtant le soir venu, il voulut passer à l'acte pour montrer sa détermination. Alors que tout le monde dormait, il s'approcha avec sa boîte d'allumettes.

- Les imbéciles, ils ont mis de la paille et des branches de sapin pour décorer leur crèche, ça va faire une belle flambée !

Accroupi devant la crèche il tenta d'allumer une allumette, mais à chaque fois un souffle éteignait la flamme. Il commença à jurer et à s'énerver lorsque soudain, une bourrasque le déséquilibra et il tomba dans l'eau glacée du lavoir. Il en fut quitte pour un bon bain suivi d'un gros rhume.

Quelques jours plus tard, Léon terminait de couper son bois dans sa part d'affouage. Il commençait à faire sombre et il se dépêchait de terminer. Un bruissement dans les feuilles détourna son attention. La tronçonneuse buta sur le tronc et vint entailler profondément la cuisse, libérant un flot de sang. Léon s'effondra dans les feuilles mortes. Paniqué, il tenta de se faire un garrot avec son écharpe, tout en appelant à l'aide. Mais qui pouvait l'entendre au cœur de la forêt ? Et est-ce que quelqu'un s'inquiéterait de ne pas le voir revenir ? Il rentrait souvent tard dans la nuit quand il travaillait en forêt, et sa voiture n'était pas visible depuis la route.

Sentant ses forces le quitter, perdant tout espoir, comme le fit Clovis à l'époque lors de la bataille contre les Allamants, alors que tout espoir de victoire s'éloignait, Léon s'écria

- Dieu de Madeleine, si tu existes vraiment, sauve-moi et je deviendrai un bon chrétien, je te le promets !

Avant qu'il ne perde connaissance, Léon distingua comme une lumière au loin. Délire ou réalité ? il vit s'approcher un grand cerf qui le fixait de ses yeux d'amande. Entre ses bois, brillait une croix, un léger souffle caressa son visage et il sentit soudain grandir en lui une vague de bien-être.

- Si c'est cela la mort, c'est bien agréable...

Léon aperçu Madeleine qui l'observait. Il vint vers elle en boitant.

- Madeleine tu ne vas pas me croire, ton Dieu m'a sauvé ! Je me suis gravement blessé dans la forêt et ayant perdu tout espoir de survivre, je me suis mis à l'invoquer. Et voilà, je suis là à tes côtés grâce à lui ! Contre toute attente, Yvon, un autre habitant qui était sur sa parcelle a entendu mon cri et il a prévenu immédiatement les secours. J'ai fait la promesse de devenir un bon chrétien si je m'en sortais, et me voilà devant la crèche, à remercier le petit Jésus de m'avoir sauvé la vie.

- Mais qu'est ce qui te fait penser que c'est mon Dieu qui est intervenu ?

- Ah, ça c'est mon petit secret ! Au fait, tu veux bien que je t'accompagne à la messe de Minuit ?

Et cette année pour Léon, Noël prit une saveur toute particulière où la fête religieuse prit le dessus de la fête commerciale. Un nouveau miracle s'était produit autour de la crèche de Coulonges.

Une bonne galette et un verre de cidre !



Les occasions de se retrouver ensemble sont plus rares au cours de l'hiver. La dernière manifestation remontant au Beaujolais nouveau fin novembre 2024, c'est avec plaisir que les habitants de la commune se sont retrouvés autour de Mme le Maire et du Conseil Municipal pour se souhaiter une bonne année, que tous espèrent moins pluvieuse que 2024.

Avant de partager la traditionnelle galette des rois, fournie cette année par la boulangerie Daubercy de Crugny (qui assure désormais un dépôt de pain à l'agence postale communale – sur réservation obligatoire) et quelques verres de cidre, les participants ont prêté une oreille attentive au discours des vœux de Mme Le Maire. Ont été abordées les terribles inondations qui ont frappé le village en octobre dernier et les travaux réalisés depuis par une brigade de bénévoles dans le lit de l'Orillon. La rénovation du bâtiment de l'agence communale a également été évoquée, les travaux devant débuter cette année.

Ce moment de convivialité était également l'occasion pour les nouveaux habitants arrivés en cours d'année, de se présenter et faire connaissance avec les autres coulongeois. Peu d'entre eux se sont malheureusement déplacés malgré l'invitation de la mairie. Les galettes ont eu beaucoup de succès ainsi que le cidre dont les bouteilles vides se sont accumulées. Ce fut un beau succès pour ce rendez-vous !

Sainte Barbe, patronne des pompiers



Comme chaque année, le début de l'année est l'occasion pour les sapeurs-pompiers de se retrouver pour fêter leur Sainte patronne, Sainte Barbe en présence de Mme le Maire, son adjoint et quelques conseillers municipaux, les maires de quelques communes voisines, ainsi que des chefs de corps des casernes de Fère en Tardenois, Trélou sur Marne et Château-Thierry.

Après la revue des troupes, hélas très limitées en effectif, une gerbe a été déposée au monument aux morts, en hommage à tous les pompiers décédés en service et hors service. Les sergents-chefs Dominique et François Leclère ont été décorés de la médaille de l'Union Nationale des Sapeurs-Pompiers pour 35 ans de service. L'adjudant Adrien Perreira Da Silva a également été décoré pour 15 ans de service.

C'est l'occasion de rappeler que les pompiers de Coulonges-Cohan doivent absolument renforcer leurs effectifs et que toute candidature est la bienvenue. Dans notre société de plus en plus tournée vers l'individualisme et la consommation de services, il est indispensable de retrouver la solidarité et l'engagement au service des autres. Les pompiers représentent tout particulièrement cet engagement pour porter secours à son prochain et au cours de son discours, Madame le Maire les a sincèrement remerciés pour cet engagement. La mobilisation de toutes les bonnes volontés doit se poursuivre pour la survie de la caserne de pompiers de Coulonges-Cohan. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur servi bien au chaud dans la salle de la mairie.





LE BÉNÉVOLE



Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères.

Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On les rencontre aussi en petits groupes en divers endroits, quelquefois tard le soir, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation, ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le « Yaqua » dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées. Le « Yaqua » est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots : « y a qu'à », ce qui explique son nom.

Le « Yaqua », bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire, provoquant chez celui-ci une maladie très grave : le découragement.

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif exercé par un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître...

Et les « Yaquas » se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait « le traquer sans contrainte ».



La collecte de déchets à recycler continue !

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2025. En 2024, grâce à vous, j'ai pu collecter environ 24 kgs de stylos, 8 kgs de brosses à dents/tubes de dentifrice et 2 kgs de gants!!!

Voici la liste des déchets que je collecte:



Stylos billes, Effaceurs, Stylos/pots, souris correcteur, Stylos plumes, Surligneurs Marqueurs, Porte-mine, Feutres sauf crayon papier/couleurs, stylo en bois et carton. De toutes marques, plastique ou métal, avec/sans capuchon, vide ou en état de fonctionnement ou en pièce détachées.



Brosses à dents en plastique usagées (sauf brosses à dents en bambou) ; Tubes de dentifrice vides et souples ; Recharges de brosses à dents électriques

Gants fins ménagers, gants ménagers réutilisables, lavettes et serpillières en microfibre

Des boîtes de collecte sont disponibles à la Mairie, à l'Agence Postale et à l'école

Vous pouvez également me contacter et/ou passer déposer vos déchets directement chez moi.

MERCI POUR VOTRE AIDE

Pascale LABARD, 4 Rue des Cours, Coulonges-Cohan – pascale.labard@neuf.fr

*Ces déchets sont envoyés à Terracycle afin d'être recyclés. Cela permet de protéger notre environnement et de collecter des fonds pour des actions en faveur du deuil périnatal au travers de diverses associations (fourniture en layettes/angelines/nids d'ange, achat de matières premières, souvenirs pour les parents, accompagnement...).

Réduisons nos déchets !

Le service déchets de l'Agglo propose des aides à l'achat pour aider chaque habitant à réduire ses déchets :

- sur les broyeurs de végétaux : pour réduire les déchets de taille et de coupe et réutiliser le broyat pour nourrir le sol au pied des arbres, et éviter les allers-retours vers la déchetterie
- sur les composteurs de végétaux pour créer son propre engrais et booster son jardin potager
- sur les protections lavables (couches enfants, adultes et protections menstruelles) afin de limiter le volume de déchets produits en utilisant des éléments jetables

Les illustrations ci-après précisent les modalités pour bénéficier de ces aides et les contacts.

ZÉRO DÉCHET
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

L'AGGLO VOUS AIDE À BROYER VOS VÉGÉTAUX

L'agglo vous aide à l'achat d'un broyeur

- à hauteur de 20% du montant d'achat TTC (dans la limite de 50 € par foyer)
- à hauteur de 50% du montant d'achat TTC (dans la limite de 150 € si achat mutualisé entre 3 foyers ou plus)

Avantages de faire son broyat de branches

- la diminution du volume de déchets de jardin
- le paillage : technique qui consiste à couvrir le sol avec une couche de résidus de végétaux
- le compostage : le broyat de branches permet d'équilibrer les apports (2/3 de déchets humides et 1/3 de déchets secs)

Conditions et dossier de demande disponibles :
Sur le site web : www.carct.fr
Par courriel : service-dechets@carct.fr
Par téléphone : 03 23 85 34 97
Sous réserve d'acceptation de la demande

agglo
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY



ZÉRO DÉCHET
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

L'AGGLO VOUS AIDE À COMPOSTER

L'agglo met à disposition des composteurs :


- 400 litres : 30 €
- 600 litres : 40 €

L'agglo vous aide à l'achat

- d'un composteur à hauteur de 50% du montant d'achat TTC (dans la limite de 30 € par foyer)
- d'un lombricomposteur à hauteur de 50% du montant d'achat TTC (dans la limite de 50 € par foyer)

Conditions et dossier de demande disponibles :
Sur le site web : www.carct.fr
Par courriel : service-dechets@carct.fr
Par téléphone : 03 23 85 34 97
Sous réserve d'acceptation de la demande

agglo
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY



► **Le compostage, qu'est-ce que c'est ?**

Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'humidité. Après quelques mois, on obtient du **compost**, un excellent **engrais naturel** pour les plantes et les sols

► **A quoi ça sert de composter ?**

- **Réduire** d'environ **1/3** le volume de ses déchets ménagers
- Fabriquer un **fertilisant 100 % naturel** : le compost
- Redonner à la nature ce qu'elle a créé

► **Que puis-je composter ?**

- **Matières humides** : Epluchures, fruits, légumes, restes de repas, sachets de thé, café...
- **Matières sèches** : Feuilles, branchages broyés, coquilles d'œuf, mouchoirs et essuie-tout...

► **Gestes incontournables pour réussir son compost**

- **Équilibrer les apports** : 2/3 de déchets humides et 1/3 de déchets secs
- **Privilégier les petits morceaux** pour faciliter le travail des micro-organismes
- **Mélanger** systématiquement à chaque apport toutes les matières
- **Brasser et aérer** le compost régulièrement afin de décompacter le mélange
- **Surveiller l'humidité**, le mélange ne doit être ni trop sec, ni trop humide
- **Être patient**, il faut attendre au minimum 9 mois pour avoir un compost mûr



ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

COUCHES LAVABLES

Elles n'ont que des avantages !

→ Aide à l'achat à hauteur de 50% !
Aide limitée à 100 € par enfant

kit d'essai
essayez
avant d'acheter
gratuit
pendant 1 mois



Conditions et dossier de demande disponibles :

Sur le site web : www.carct.fr

Par courriel : service-dechets@carct.fr

Par téléphone : 03 23 85 34 97

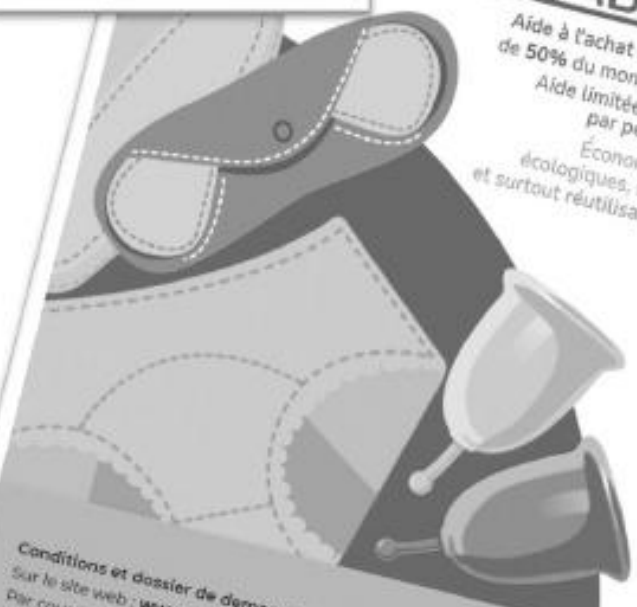
*Sous réserve d'acceptation de la demande.

agglo
de la région de
Château-Thierry

PROTECTIONS LAVABLES

Aide à l'achat à hauteur
de 50% du montant TTC
Aide limitée à 100€
par personne

Économiques
écologiques, saines
et surtout réutilisables !



Conditions et dossier de demande disponibles :

Sur le site web : www.carct.fr

Par courriel : service-dechets@carct.fr

Par téléphone : 03 23 85 34 97

*Sous réserve d'acceptation de la demande.

agglo
de la région de
Château-Thierry

MEMOIRES D'UN COULONGEOIS

LE SECOURS MUTUEL EN 1920

Reprise également jusqu'en 1939 de la société de secours Mutuel Cotisations remises au cours du jour avec des prestations un peu plus substantielles. Après la seconde guerre, les archives furent reprises par la société d'Oulchy-le-Château, les comptes liquidés et les sociétaires remboursés de leurs intérêts capitalisés après dissolution.

QUENTIN ROOSEVELT JUILLET 1918

Le 14 juillet 1918 le lieutenant aviateur Quentin Roosevelt, fils de l'ancien Président des U.S.A Théodore Roosevelt était abattu en combat aérien par deux chasseurs allemands, lieu-dit Parmery, hameau de Chamery, commune de Coulonges.

Dès que la personnalité du pilote abattu fut connue de l'ennemi, ses services de l'aviation arrivèrent sur les lieux et enlevèrent rapidement les restes de l'avion. Le corps du lieutenant fut enseveli dans une simple toile de tente et enterré sur place à faible profondeur. Une croix rustique en bouleau en situa la tombe. A l'arrivée des troupes américaines, le 2 août 1918, un entourage en chêne fut installé, qui resta jusqu'en 1955.

En 1920 une association Franco-Américaine y fit poser une pierre tombale avec inscriptions relatant les noms, âge et date du décès de l'aviateur : « Lieutenant Quentin Roosevelt escadrille 95 tombé glorieusement en combat aérien le 14 juillet 1918 pour le droit et la liberté. »

A chaque Memorial Day faisant suite à la cérémonie du cimetière de Seringes, les autorités françaises et américaines, l'American Légion, venaient honorer la mémoire de ce fils d'Amérique tombé en terre française. Une salve était tirée par une section de Marines.

Y assistaient également la fanfare de Coulonges pour l'exécution des hymnes nationaux, les enfants des écoles et leurs maîtres, la municipalité, le Conseil Municipal et une grande partie de la population coulongeoise.

Malgré la volonté des parents Roosevelt qui avaient dit « là où l'arbre tombe, il doit demeurer » la belle-sœur de Quentin, épouse et veuve du général tué dans les premiers jours du débarquement en juin 1944, voulut réunir les restes des deux frères au cimetière américain de Colleville (Calvados). Le corps fut exhumé remis en bière plombée et enlevé en camion. La pierre tombale fut embarquée au Havre et reposée dans le parc de la famille Roosevelt en souvenir de son séjour en France.

Après la guerre, de nombreux touristes américains ayant fait la traversée, des membres de la famille, le général Pershing, et des ambassadeurs vinrent en pèlerinage se recueillir sur la tombe de leur compatriote.

Il ne reste plus sur ce terrain d'un are, acheté symboliquement un franc (valeur de l'époque) qu'une petite stèle commémorative et une plaque de bronze situant l'endroit où l'avion est tombé.

A Chamery, une fontaine monumentale (don américain à la commune) rappelle aux passants le sacrifice de ce fils d'une grande famille des U.S.A venu combattre en volontaire à 6000 kms de chez lui.

D'après les souvenirs de M. André Hubier (à suivre)



1944 – 2024

Les 80 ans de la libération de
Coulonges en Tardenois et Cohan

Mémoires de guerre d'Henri MAUREL

J'avais 4 ans à l'époque mais j'ai plusieurs souvenirs qui me reviennent de cette période difficile. Je me souviens du bourdonnement incessant de ces milliers d'avions qui passaient dans le ciel de Coulonges pour aller bombarder l'Allemagne et particulièrement le secteur industriel de la Ruhr. Un des avions anglais a été abattu par les Allemands et est tombé dans les fonds de Cohan. Les corps des victimes sont enterrés dans le cimetière de Dravegny. Il y avait des bandelettes d'aluminium pour aveugler les radars.

Deux chevaux allemands avaient été abattus par les avions alliés. Sur l'ordre du maire, la viande est découpée par le boucher, installé à la maison Picard (actuelle auberge de la Roue Fleurie), et distribuée gratuitement aux familles coulongoises.

Deux chasseurs alliés tentaient de couper à la mitrailleuse, la ligne haute-tension qui passait à l'époque entre Chamery et Coulonges au-dessus de la tête des femmes et enfants qui jardinaient le long du Ru des Neaux. En effet, pendant la guerre, toute la bande de terrain qui longeait le Ru (et qui devait appartenir au père de Gérard Sauvage) avait été découpée en parcelles attribuées aux familles pour nourrir leurs enfants.

Les jeux des enfants tournaient autour de la guerre. Ma sœur et ses copines Yvonne Juliani, Nadine Petit et sa sœur Josette étaient des infirmières (elles se mettaient un tissu blanc sur la tête).

Nous les garçons, avec mes copains Michel Plessier, Serge Aubert et son frère Michel, étions des soldats qui inévitablement étaient blessés et dont les infirmières devaient extraire les balles, avec les pinces qu'elles fabriquaient à l'aide de branches de sureau qu'elles cassaient en bas du Billon, ce qui nous laissait des traces de pinçon sur les bras...

Chez mes grands-parents, une chambre était parfois réquisitionnée par les Allemands, pour des sous-officiers. Ma grand-mère leur vendait de la salade. Un jour un des Allemands me dit « Henri... Zalade ! ». Je vais vers la cuisine et dis à ma mère « Le boche, il veut sa salade », mais l'Allemand m'avait suivi et ma mère, me voyant déjà fusillé, me dit « on ne dit pas cela et... ». L'Allemand ayant compris que j'allais recevoir une claque, dit en levant la main, « Nein, nein, das ist ein kind » (Non, non, ce n'est qu'un enfant)

Lors de la fuite des Allemands, je me souviens des bandes de cartouches de mitrailleuse suspendues aux branches des sapins de la guinguette, et qu'ils avaient oublié dans leur précipitation.

Un camion allemand qui transportait de l'essence, a été touché par les alliés et il brûlait avec des flammes gigantesques qui effrayaient les enfants.

Un tilleul, arbre de la liberté a été planté en 1945 (?) devant chez Madame Camus, dont la maison avait vu son grand garage occupé par les Allemands au repos. Parmi eux se trouvait un accordéoniste. Ils étaient chaleureux avec les enfants, mais ma grand-mère nous interdisait d'aller voir les Allemands car « ils donnent des bonbons empoisonnés aux enfants... »

50 OBJETS DE NOTRE ENFANCE (25 à 27)

Vous avez grandi dans les années 50 ou 60 ? Vous avez forcément côtoyé nombre de ces objets pendant votre jeunesse... Découvrez ou redécouvrez 50 objets mythiques qui ont accompagné votre enfance !

25. La gomina

La mode de la gomina entre en France grâce aux britanniques, durant la Seconde Guerre Mondiale. Les Français l'adoptent sous le nom de Pento, marque qui écoulera plus de 5 millions de tubes en 1950. La gomina devient un accessoire essentiel dans la panoplie de l'homme des années 60.

Mais dès les années 70, la gomina ne plaît plus aux Français qui y associent désormais une image un peu ringarde...



26. La coccinelle

C'est dans les années 50 et 60 que la Coccinelle de Volkswagen, première voiture de la marque, commence à connaître réellement le succès. En 1955, les ventes atteignent le million, et dès les années 60, elle se commercialise dans 136 pays. A l'époque, cette voiture était donc bien la "voiture du peuple". Cette petite voiture a été immortalisée par Walt Disney dès 1968 dans le film *Un amour de Coccinelle*.

La Coccinelle a été une automobile tellement marquante que Volkswagen a créé sa petite sœur, la New Beetle commercialisée dès 1998.



27. Le scopitone

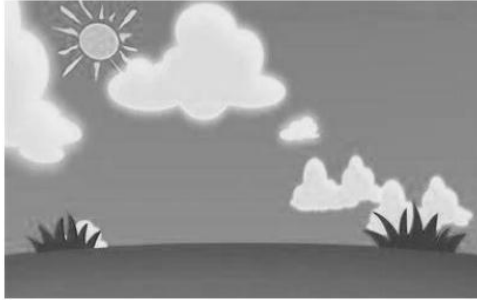
Souvenez-vous : le scopitone, c'était cette grosse machine qui permettait de voir les premiers clips ! Chaque machine pouvait contenir trente-six vidéos de chansons yé-yé du moment.

Avant de se frotter au cinéma, Claude Lelouch a réalisé de nombreux petits films pour scopitone, tourné avec peu de moyens en un temps record.



(À suivre)

Pourquoi le ciel est-il bleu ?



Le ciel bleu, dans toutes ses nuances. Une scène à laquelle on assiste chaque jour sans forcément savoir pourquoi le « toit » terrestre se peint de cette couleur.

Comment s'explique la couleur bleue du ciel ?

Lorsque la lumière blanche du soleil parvient au niveau de l'atmosphère terrestre, elle est dispersée dans toutes les directions par l'intermédiaire des molécules de gaz et des particules qui se trouvent dans l'air. Il s'agit d'un phénomène appelé « diffusion de Raleigh ».

La lumière blanche comprend toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, chacune ayant une longueur d'onde différente. Les longueurs d'onde courtes, comme le bleu ou le violet, vont se disperser plus facilement que les grandes longueurs d'onde comme le rouge, le orange ou le jaune. C'est pour cette raison que le ciel nous semble bleu lorsqu'on le regarde. Concernant le violet, qui a la plus courte longueur d'onde, il est encore plus dispersé que le bleu, mais l'œil humain est plus sensible au bleu et va donc voir cette couleur.

De ce fait, c'est grâce à notre atmosphère et à sa composition particulière que nous voyons le ciel en bleu, alors qu'en réalité, il est tout simplement noir, comme l'espace.

Pourquoi le ciel se couvre-t-il de rouge quand le soleil se lève ou se couche ?

Lorsque le soleil se lève ou se couche, sa lumière ne pénètre pas l'atmosphère sous le même angle qu'en pleine journée. La couche d'air que sa lumière doit traverser est plus épaisse, et laisse ainsi mieux passer les grandes longueurs d'onde comme le rouge ou le orange, tandis que les ondes courtes comme le bleu vont plutôt se retrouver « bloquées ».

Qu'en est-il du bleu des mers et des océans ?

Nombreux sont celles et ceux qui pensent que l'océan est bleu parce qu'il reflète le ciel. C'est vrai, mais ce n'est pas la seule explication. On estime d'ailleurs que le

reflet du ciel contribue à celui de l'eau à hauteur de 2% maximum, ce qui n'est vraiment pas grand-chose. Pour preuve, lorsque les eaux souterraines sont éclairées par de la lumière blanche, elles semblent également bleues alors qu'elles n'ont absolument aucun ciel à refléter.

La principale raison pour laquelle nos mers et nos océans affichent cette couleur est liée à la façon dont la lumière du soleil est absorbée par les molécules d'eau. En effet, les ondes courtes sont réfléchies et donc visibles pour l'œil humain, d'où le fameux bleu des eaux terrestres, tandis que les grandes longueurs d'ondes (rouge, orange, jaune) sont absorbées.

Plus la quantité d'eau est importante, plus le bleu est visible. Selon la profondeur de l'eau, il va paraître plus foncé ou plus clair. C'est pour cette raison par exemple que l'eau dans votre verre ou dans votre douche n'a pas de couleur.

La couleur de l'eau peut aussi changer selon les particules qu'elle contient comme par exemple des algues, des sédiments, des minéraux, etc. Elle peut alors apparaître plutôt noire, verdâtre, brune, rougeâtre, verte, ou encore turquoise.

Le ciel est-il également bleu sur d'autres planètes ?

La couleur du ciel dépend de la présence d'une atmosphère et, si atmosphère il y a, de sa composition. Dans le cas de la planète Mars par exemple, son atmosphère est principalement constituée de dioxyde de carbone et de fines particules de poussières. Il semblerait, d'après les photos prises par les engins de la NASA, que le ciel y soit plutôt orangé en journée, et bleu à gris au coucher du soleil. Le phénomène est donc inversé par rapport à la Terre.

Si l'on prend l'astre lunaire, celui-ci est dénué d'atmosphère et donc de ciel à proprement parler. Ainsi, les endroits non exposés au soleil font face à l'immensité sombre de l'univers. .



TROTTOIRS

Quelles règles pour les usagers ?

On les emprunte sans même y faire attention. Pourtant, les trottoirs sont des espaces essentiels pour la sécurité et le confort des piétons. Qui est autorisé à y circuler et dans quelles conditions ?

A pieds, en poussette, en fauteuil roulant ou en marchant avec une canne... sur les trottoirs, tout n'est pas permis. Quelques règles fondamentales doivent être respectées pour une cohabitation harmonieuse.

Un espace avant tout dédié aux piétons

L'article R 412-34 du code de la route indique aux piétons qu'ils sont tenus d'utiliser le trottoir lorsqu'il existe. Pour le terme « piétons », la loi englobe :

- Les piétons qui se déplacent à pied, avec une poussette ou un caddie.
- Les personnes handicapées en fauteuil roulant.
- Les enfants de moins de 8 ans à vélo.
- Les cyclistes qui posent le pied à terre en tenant leur vélo ou leur cyclomoteur à la main.
- Les personnes en rollers, skateboard ou trottinette sans moteur, à allure modérée (6 km/h).

Tous les autres véhicules à moteur, y compris les trottinettes électriques et engins de déplacement personnel motorisés sont interdits de circulation sur les trottoirs sous peine d'une amende de 135 euros. Sauf arrêté municipal le permettant, le stationnement sur les trottoirs est également interdit aux véhicules motorisés. Dans la plupart des villes, le stationnement des vélos et engins de déplacement personnels, motorisés ou non, est toutefois toléré à condition de ne pas gêner la circulation des piétons.

Une partie intégrante du domaine public à respecter.

Les trottoirs appartiennent à la voie publique. Aussi, il est interdit d'y jeter ou d'y abandonner ses déchets. Laisser tomber des papiers, écraser un mégot, ne pas ramasser les déjections de votre chien sur le trottoir sont des infractions punies d'une amende de 135 euros, voire plus selon les communes. La réglementation concernant les poubelles impose aussi aux habitants de ne sortir leurs bacs de collecte qu'à des heures précises, généralement la veille au soir ou le matin même du jour de collecte, afin de ne pas encombrer les trottoirs inutilement. Une fois la collecte terminée, vous devez rentrer rapidement vos poubelles, idéalement le jour même. Laisser des poubelles sur le trottoir en permanence peut coûter jusqu'à 780 euros selon les municipalités.

Occuper les trottoirs, oui, mais avec modération.

Vous avez envie de fleurir le trottoir devant chez vous ? C'est possible, mais mieux vaut vous renseigner avant auprès de la mairie, car une autorisation est peut-être nécessaire. Si vous l'obtenez, vous devez entretenir régulièrement vos haies et végétaux pour qu'ils n'empiètent pas sur le trottoir et laissent un passage suffisant pour les piétons. Dans le même esprit, si vous prévoyez de vous installer sur le trottoir pour un évènement qui risque de provoquer un attroupement prolongé (fête des voisins, par exemple), renseignez-vous à la mairie afin d'obtenir l'autorisation, sinon les autorités pourraient intervenir pour faire libérer l'espace. Enfin, si vous avez besoin de réserver le trottoir devant chez vous durant des travaux ou un déménagement, n'oubliez pas de demander un permis de stationnement à la mairie ou à la préfecture, deux à quatre semaines à l'avance.

Au fait, c'est quoi un trottoir selon la loi ?

Si le Code de la route fait plusieurs fois référence au trottoir, il ne le définit pas légalement. En 2022, la Cour de cassation a considéré, lors d'une affaire de stationnement que « constitue un trottoir la partie d'une voie urbaine qui longe la chaussée et qui, surélevée ou non, mais distinguée de celle-ci par une bordure ou tout autre marquage ou dispositif, est réservée à la circulation des piétons ». Contrairement aux idées reçues, un trottoir n'est donc pas forcément surélevé.



EXPRESSIONS ET PROVERBES

Il n'y a pas de fumée sans feu



"Il n'y a pas de feu sans fumée "disait-on aussi, selon qu'on veuille signifier qu'il n'y a pas d'effet sans cause ou qu'il n'y a pas de cause sans effet... Ce proverbe réversible, relevé à partir du XIVe siècle était utilisé pour parler d'une passion cachée, d'un secret qui, quelque bien gardés qu'ils fussent, finissaient toujours par être connus. Un bruit qui court, suggère-t-il, a toujours quelque fondement dans les ragots et les racontars que l'on fait circuler à propos d'une personne. Il y a toujours une part d'exactitude, une étincelle de vérité qui a allumé ce feu qui se déchaîne. Une formule à manier encore aujourd'hui avec précaution puisqu'on l'a vue plus d'une fois, dévorer de sa flamme calomnieuse des gens innocents.

Un homme averti en vaut deux



Présent dès le XVIe siècle, on assortit, aujourd'hui encore, cette maxime à des propos visant à prévenir quelqu'un d'un danger dont il n'a pas conscience. Muni de cette mise en garde, celui-ci redoublera de vigilance, de sorte que, si le danger vient à se concrétiser, s'étant préparé à y répondre, il réagira avec autant de rapidité et de force que le feraient au moins deux personnes non avisées qui conjugueraient leurs efforts !

D'après Gilles Guilleron et Sylvie Brunet

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces noms propres devenus noms communs

Une Poubelle

(Récipient destiné aux ordures ménagères)



Eugène René Poubelle né le 15 avril 1831 à Caen et mort le 15 juillet 1907 à Paris est un juriste, administrateur et diplomate français.

En 1883, alors Préfet de la Seine, il décide de fournir aux Parisiens de grands récipients avec couvercle pour y mettre leurs déchets ménagers.

A cette époque, chacun est libre d'entasser ses ordures dans la rue (avant le passage des chiffonniers). L'odeur dans les rues est terrible.

Pourtant pleine de bon sens, cette mesure est très mal accueillie. Pour se moquer, on va vite parler des « boîtes Poubelle », puis des « poubelles ».

L'essentiel des décisions du préfet Poubelle a cependant été appliqué. Les ordures sont domestiquées et enfermées et l'exemple de Paris se répand dans les villes de province. Ce n'est toutefois qu'après la Seconde Guerre Mondiale que l'usage des poubelles devient courant. Dès lors, les municipalités organisent l'enlèvement régulier des ordures.

Eugène Poubelle avait même déjà pensé au tri sélectif : un bac pour les papiers et chiffons, un deuxième pour le verre et un troisième pour les matières putrescibles (tout ce qui peut pourrir, se décomposer, comme les fruits et légumes).



Crumble croustillant : Votre crumble va croustiller davantage si vous remplacez la moitié de la farine par de la poudre de noisettes.

Grille du four propre : Afin de nettoyer sans peine la grille de votre four, emballez-la dans du papier journal bien humidifié pendant toute une nuit. Le lendemain, essuyez-la avec le papier, ensuite, lavez avec du liquide vaisselle, elle sera nickel !

Riz joli : Une fois votre riz cuit, pressez-le par portions dans une tasse huilée au préalable que vous renverserez sur l'assiette : ainsi le riz sera joliment présenté.

Scotch vite opérationnel : De manière à retrouver immédiatement le bout d'un ruban adhésif, enroulez-le autour d'un cure-dents !

Faux pli effacé : Vous venez de faire un faux pli lors du repassage ? Faites glisser un glaçon sur le faux pli et passez ensuite le fer très chaud.

Verres bien rangés : Posez vos verres à vin sur leur pied pour ne pas abîmer leur bord et éviter la formation d'humidité, source de mauvaises odeurs.

Chevelure éclatante : Ajoutez le jus d'1/2 citron à votre dernière eau de rinçage pour que vos cheveux soient plus lisses, brillants et légèrement parfumés une fois secs.

Bouquets prolongés : Vos fleurs coupées resteront belles plus longtemps si vous ajoutez des morceaux de peau de banane à l'eau de leur vase.

Peinture fixée : Au cas où vous décidez de repeindre votre salle de bains, passez au préalable du vinaigre blanc sur les tuyaux pour éviter que la peinture ne s'écaille trop vite à cause de l'eau chaude qui y circule.

Auréoles évitées : Vous avez besoin de conserver un chemisier impeccable et sans traces de transpiration ? Retournez-le à l'envers, parsemez de talc les zones sous les aisselles et repassez-les pour le fixer.

Bandes velcro bien nettoyées : Afin de vous débarrasser de toutes les petites cochonneries incrustées dans les bandes Velcro, frottez-les avec une brosse à dents, l'effet est bluffant.

Poivre anti-décoloration : Vous pouvez éviter que votre linge ne déteigne au lavage, en ajoutant 1 c. à café de poivre moulu noir à votre lessive avant de lancer votre programme habituel.

Orchidées régalingées : Si vous voulez constituer un engrais particulièrement bon pour les orchidées mais aussi pour les plantes fleuries en général, pensez à garder l'eau de cuisson des œufs, lorsque vous les faites bouillir.

Tout savoir sur la grippe

Les questions que vous vous posez sur la maladie



C'est quoi la grippe ?

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à mars. C'est une maladie infectieuse causée par un virus influenza qui touche essentiellement les voies respiratoires supérieures (nez, gorge, bronches) et plus rarement les poumons.

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes apparaissent entre un et quatre jours après la contamination. L'infection se manifeste alors par l'apparition brutale d'une forte fièvre (autour de 39°C) accompagnée de frissons, de douleurs musculaires et articulaires, de maux de tête, d'une sensation de profond malaise, de signes respiratoires (toux sèche, gorge irritée, rhinite), d'une impression d'abattement avec une perte d'appétit.

Est-elle contagieuse ?

La grippe est très contagieuse. Une personne contaminée par le virus de la grippe est contagieuse pour les autres jusqu'à cinq jours après le début des premiers symptômes chez l'adulte. Chez l'enfant, la contagiosité peut aller jusqu'à sept jours.

Comment se transmet-elle ?

Selon l'Institut Pasteur, "à chaque fois que vous toussiez ou que vous éternuez, des milliers de gouttelettes (dont la plus petite peut contenir des centaines de virus) sont émises dans l'environnement à plusieurs mètres de distance. Ce nuage de gouttelettes, porté par l'air, peut alors contaminer une autre personne en s'introduisant dans son organisme par le nez ou la bouche. C'est la transmission directe."

La grippe se transmet aussi sans tousser. "Le simple fait de parler permet de propulser des gouttelettes contaminées vers l'extérieur. D'où l'importance de couvrir sa bouche avec un masque quand on est malade, voire de rester chez soi pour éviter de contaminer les autres." Une étude récente a même révélé que des microparticules virales seraient transmises en respirant.

Les microgouttelettes émises par un malade peuvent également se déposer sur différentes surfaces. "Or les virus, s'ils sont dans de bonnes conditions, peuvent survivre jusqu'à vingt-quatre heures." La grippe peut donc aussi se transmettre de manière indirecte par les poignées de porte, pièces et billets, claviers d'ordinateur, boutons de distributeur ou d'ascenseur...

Combien de temps une grippe dure-t-elle ?

Les personnes en bonne santé guérissent de la grippe en une semaine mais une fatigue est souvent ressentie pendant les trois ou quatre semaines suivantes. Une toux sèche peut également persister durant deux semaines.

Peut-elle être grave ?

Chez les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques (obésité, diabète, insuffisance cardiaque ou rénale, immunodépression, maladie respiratoire chronique telles que la bronchopneumopathie chronique obstructive et la mucoviscidose), la grippe peut se compliquer.

La grippe peut alors causer des lésions pulmonaires étendues ou atteindre d'autres organes comme le cœur et le cerveau. Elle peut également entraîner une décompensation de la maladie chronique. Chaque année, la grippe est responsable d'hospitalisations et de morts.

Quels sont les gestes barrières ?

L'adoption des gestes barrières permet de prévenir l'infection par le virus de la grippe et de renforcer la protection obtenue par la vaccination pour les personnes fragiles, rappelle l'Assurance maladie.

Parmi ceux-ci : se laver régulièrement les mains avec du savon liquide (en les frottant trente secondes) en particulier avant de préparer le repas ou de manger, après s'être mouché, après avoir éternué ou toussé en mettant son coude devant sa bouche, après être passé aux toilettes, après avoir pris les transports en commun, après s'être occupé d'un animal et dès qu'on rentre chez soi. En l'absence d'eau et de savon, il est possible d'utiliser une solution hydroalcoolique.

Parmi les autres gestes barrières : aérer régulièrement, se servir d'un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt. Ne pas porter ses mains à son visage. Porter un masque jetable ou lavable qui couvre le nez et la bouche. Éviter de serrer les mains ou d'embrasser pour dire bonjour. Garder ses distances, éviter d'emmener un nourrisson dans les lieux publics et ne pas rendre visite à des personnes fragiles.

Quand faut-il consulter un médecin ?

Si vous présentez des symptômes de grippe, il est nécessaire d'appliquer les gestes barrières et de demander un avis médical. Il est impératif de consulter son médecin traitant si la personne malade est enceinte, s'il s'agit d'un bébé (y compris dans le cas d'une suspicion de grippe), si c'est une personne de plus de 65 ans, si le malade est atteint d'une maladie chronique ou s'il suit un traitement responsable d'une immunodépression mais aussi en cas de fièvre mal supportée (plus de 40 °C) ou de symptômes inhabituels pour une grippe (essoufflement, difficultés pour respirer, toux productive avec crachats purulents ou avec présence de sang, diarrhée, déshydratation, troubles de la conscience...).

Comment faut-il se soigner ?

La grippe est une maladie virale. Son traitement vise donc à soulager les symptômes. Chez l'adulte, le traitement associe du repos, une bonne hydratation et du paracétamol pour la fièvre (sauf contre-indication). Attention, ne jamais associer les anti-inflammatoires non



stéroïdiens entre eux, ni en prendre en même temps que l'aspirine qui augmentent le risque des complications infectieuses. Une hospitalisation est parfois nécessaire dans les formes graves ou compliquées de la grippe.

Comment peut-on se protéger de la grippe ?

La vaccination reste le meilleur moyen de se protéger de la grippe ou de développer une forme grave. Par ailleurs, respecter les gestes barrière permet également de limiter la transmission du virus (lavage fréquent des mains, port d'un masque, isolement des personnes malades...).

À quoi sert le vaccin ?

La vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace de protéger les plus vulnérables et de diminuer le nombre de morts dus à la grippe. La vaccination permet également de limiter la pression sur les services hospitaliers. Si elle ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit tout de même fortement le risque de complications graves ou de décès.

Grippe ou syndrome grippal ?

Attention, il ne faut pas confondre grippe et syndrome grippal, met en garde l'Institut Pasteur. Si la grippe est l'infection due à un virus influenza - dont les symptômes sont les mêmes que ceux du syndrome grippal - un syndrome grippal est un ensemble de symptômes (fièvre, signes respiratoires, courbatures, céphalées) dû à un virus respiratoire qui peut être également différent de la grippe. Cela peut être un virus respiratoire syncytial (VRS), un rhinovirus... "Lors d'un syndrome grippal, si nécessaire, le médecin pourra réaliser un prélèvement respiratoire qui sera analysé au laboratoire, pour savoir s'il s'agit bien de la grippe."

Grippe, Covid : quelles différences ?

Les deux infections sont causées par des virus (le Covid-19 est dû au SARS-CoV-2 et la grippe est due à des virus grippaux). Dans bien des cas, Covid-19 et grippe se manifestent par des symptômes similaires (toux, écoulement nasal, maux de gorge, fièvre, maux de tête et fatigue) mais leurs manifestations peuvent varier d'une personne à l'autre, détaille l'OMS.

Certains symptômes, comme la perte du goût et de l'odorat, évoquent davantage le Covid-19. Dans ce cas, un test de détection du virus SARS-Cov-2 peut permettre le diagnostic.

"Certaines personnes ne présentent aucun symptôme ou des symptômes bénins, tandis que d'autres peuvent être gravement atteintes et devoir être hospitalisées", poursuit l'OMS. Mais les deux maladies sont potentiellement mortelles.



Gare aux insectes !



S'ils sont la plupart du temps inoffensifs, certains sont parfois vecteurs de maladies potentiellement graves. On ouvre l'œil et on surveille sa peau !

- **Gale, on surveille.**

Contrairement aux idées reçues, la gale n'est pas une maladie tombée aux oubliettes ! causée par un acarien appelé *Sarcoptes Scabiei*, elle se propage par contact direct avec une personne infectée. Les symptômes ? Des démangeaisons intenses et des éruptions cutanées, qui peuvent devenir très gênantes la nuit, avec des sillons linéaires et de petits nodules sur les doigts, les poignets, les bras, les jambes et autour de la taille. En cas de doute, consultez !

- **Tiques, on ne laisse pas traîner.**

Connues pour transmettre plusieurs maladies, dont celle de Lyme, l'éhrlichiose, la babésiose ou, plus récemment, certaines fièvres hémorragiques, elles sont de plus en plus redoutables. Pour s'en protéger, il est recommandé de porter des vêtements longs lors de promenades en forêt, d'utiliser des répulsifs contre les insectes et de vérifier soigneusement sa peau et ses vêtements après une balade dans des zones boisées. On retire une tique avec un tire-tique, puis on surveille l'apparition d'une rougeur circulaire témoin d'une possible contamination, qui nécessite un traitement antibiotique rapide.

- **Punaises de lit, on nettoie.**

Ces petits insectes se cachent dans les fissures et les coutures des matelas, des meubles et des murs. Bien qu'elles ne transmettent pas de maladies, les piqûres peuvent entraîner des démangeaisons sévères et des réactions allergiques chez certaines personnes. La prévention implique de maintenir un environnement propre et de surveiller régulièrement les signes d'infestation en faisant appel à un professionnel pour les éliminer.

- **Moustiques tigres, on prévient.**

Vecteurs potentiels de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika, ce moustique est redoutable. Il est recommandé d'utiliser des répulsifs, y compris la journée, de porter des vêtements longs, de dormir sous des moustiquaires et, surtout, de supprimer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleur, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants...

D'après Télé 7 jours

UN BEAU JARDIN



Comment sublimer la nature en hiver ?

Pas question de délaisser son extérieur à l'arrivée des premiers frimas ! Quelques idées pour l'exploiter de la meilleure façon

Cultiver des baies.

En plus de servir de nourriture aux oiseaux, elles embellissent jardins et balcons. On pense au houx, avec ses jolies petites boules rouges. Mais on peut aussi composer sur les pommiers ornementaux à fruits persistants, la symphorine, qui dévoile des baies blanches, roses ou pourpres quand ses feuilles tombent. Et que dire du fusain d'Europe, dont les fruits rose vif s'ouvrent pour laisser apparaître une graine orange ?

Miser sur les variétés de saison.

Les "belles saisons" n'ont pas le monopole de la floraison. De nombreuses plantes bravent le froid, comme les cyclamens, hamamélis, camélias, pensées, bruyères et, bien sûr les très en vogue roses de Noël ou hellébores. Avez-vous pensé aux choux ? Ceux d'ornement habilleront votre jardin de couleurs éclatantes !

Orner les murs.

Quoi de mieux qu'une belle cascade de verdure pour habiller une façade, une clôture, une pergola ? Les plantes grimpantes (vigne-vierge, glycine, lierre, jasmin d'hiver etc.) sont autant de rideaux végétaux colorés qui persistent tout l'hiver.

Jouer avec la décoration.

Pourquoi ne pas parer de guirlandes et de lanternes les arbres qui ont perdu leurs feuilles ? On peut aussi suspendre de jolis nichoirs et mangeoires qui, en plus d'être décoratifs, donneront un coup de pouce aux oiseaux. Certains oseront même le "salon d'hiver", avec du mobilier d'extérieur résistant. Quel plaisir de s'y installer, avec des plaids, pour siroter une boisson chaude autour d'un braséro !

Oser les graminées.

Elles restent magnifiques tout au long de l'année. Légères et gracieuses, les graminées mettent en valeur les lumières hivernales. En outre, le givre, les gouttelettes de brume ou la neige leur donnent un effet magique.

Révéler les écorces.

Si beaucoup d'arbres perdent leurs feuilles en hiver, l'écorce de leurs troncs n'est pas à négliger ! Hyper décorative, d'un blanc immaculé aux reflets argentés, celle du bouleau de l'Himalaya est superbe. Également ornementales, l'écorce verte, striée de blanc, de l'érable dit "à peau de serpent", celle, brun-jaune, du cerisier de Mandchourie, ou celle, rouge acajou, du cerisier du Tibet.

D'après le magazine Télé 7 jours



PLANTES D'INTÉRIEUR

Gare aux espèces toxiques !



Qui résiste au charme des plantes d'intérieur ? Bien que décoratives et purifiantes, certaines sont pourtant toxiques. Le point sur les espèces à risques et les précautions qui s'imposent. Chaque année, les centres antipoison ont recensé de 8 à 9000 cas d'intoxication aux végétaux. Si la grande majorité des plantes d'intérieur sont inoffensives, quelques-unes sont nocives. Mieux vaut savoir les reconnaître !

Les risques pour la santé

Les plantes sont susceptibles de contenir des substances chimiques pour se défendre contre les prédateurs et les maladies. Ces produits peuvent occasionner des intoxications par injection des feuilles, tiges, racines ou fleurs, mais aussi par contact avec la sève ou le pollen. Les symptômes vont de simples rougeurs à des problèmes digestifs (vomissement, diarrhées...) et, dans les cas plus graves, des difficultés respiratoires, des œdèmes ou des troubles cardiaques. Les jeunes enfants qui ont tendance à tout porter à leur bouche et les animaux domestiques en sont les principales victimes.

Les plantes d'intérieur les plus courantes et leurs dangers

Cinquante-huit végétaux toxiques sont identifiés et catégorisés dans un arrêté datant du 4 septembre 2020. Parmi eux, le brugmansia, le lys glorieux ou le laurier jaune sont particulièrement toxiques en cas d'ingestion. D'autres comme le dieffenbachia, le philodendron, le caladium, le spathiphyllum ou les euphorbes peuvent causer des irritations lors de contact avec la peau, les yeux ou la bouche.

Sans être classées dans les espèces les plus toxiques, d'autres sont également dangereuses pour la santé. On trouve parmi les plus courantes l'aloé-vera et le ficus, dont le latex irritant peut provoquer des éruptions cutanées ou, s'il est ingéré en grandes quantités, des diarrhées et des crampes abdominales. L'azalée d'Inde, le muguet ou encore le pommier d'amour, dont les baies rouges ressemblent à des tomates cerises, contiennent des composés toxiques. Prudence aussi pendant les fêtes : houx, gui, branches d'if ou poinsettia qui décorent fréquemment la maison peuvent, en cas d'ingestion, provoquer des troubles plus ou moins graves chez les enfants et se révéler de véritables poisons pour les animaux. Si vous avez un doute, rendez-vous sur plantes-risque.info, qui propose la liste des plantes d'intérieur et d'extérieur les plus toxiques.

Comment prévenir les accidents ?

Avant d'acheter une nouvelle plante, il est fortement recommandé de se renseigner sur sa toxicité auprès du vendeur. Si vous possédez déjà des plantes de ce type, placez-les dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux. Quand vous les manipulez, portez des gants et lavez-vous les mains ensuite pour éviter tout risque de contamination. En cas d'ingestion ou de contact, rincez bien la zone touchée. Si vous constatez des réactions anormales, contactez le centre antipoison de votre région. Pour un animal, appelez votre vétérinaire. En cas de difficultés à respirer ou de détresse vitale, appelez immédiatement le 15 ou le 112.



DICTONS



| | |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 février | Au mois de février, chaque bête cherche son pareil. |
| 4 février | Beau février c'est disette au grenier. |
| 6 février | Cadeau de janvier, ingratitude de février. |
| 7 février | Crapaud qui chante en février a l'Hiver derrière lui. |
| 9 février | En février, civelles, en mars, bonnes et belles, En avril, fi d'elles. |
| 10 février | En février, la feuille au groseillier. |
| 12 février | En février, les agneaux naissent plus beaux. |
| 13 février | En février toute oie de bonne race pond sur le fumier. |
| 15 février | Février, bon mois pour semer carottes et pois. |
| 16 février | Février doit remplir les fossés, et mars, après, les quitter séchés. |
| 17 février | Février, entre tous les mois, le plus court et le moins courtois. |
| 20 février | Février finit vite et commence bien. |
| 24 février | Février n'est jamais si dur et si méchant qu'il ne nous fasse don de sept jours de printemps. |
| 1 mars | A mars poudreux, avril pluvieux. |
| 3 mars | Autant de brouillard en mars que de gelées en mai. |
| 6 mars | Brouillard en mars, gelée en mai. |
| 8 mars | De mars la verdure, mauvaise augure. |
| 10 mars | Des fleurs que mars verra, peu de fruits on mangera. |
| 13 mars | En mars, autant de gelées, en avril autant de poussées. |
| 16 mars | En mars, manteau de neige dans les près, manteau de foin prochain été. |
| 20 mars | En mars, vent ou pluie, que chacun veille sur lui. |
| 22 mars | Février et mars trop chauds, mettent le printemps au tombeau. |
| 26 mars | Hâle de mars, pluie d'avril, rosée de mai, font d'août et septembre les plus beaux mois de l'année. |
| 27 mars | La vigne dit : En mars me lie, en mars me taille, en mars il faut qu'on me travaille. |
| 3 avril | En avril, s'il pleut le 3, il pleuvra tout le mois. |
| 6 avril | Avril tantôt pleure, tantôt rit. |
| 7 avril | En avril, le sureau doit fleurir, sinon le paysan va souffrir. |
| 8 avril | Pâques tôt ou Pâques tard, un bon merle a ses petits à Pâques. |
| 11 avril | Avril fait la fleur, mai en a l'honneur. |
| 15 avril | Quand avril est froid et pluvieux, les moissons n'en sont que mieux. |
| 17 avril | Le coucou chante s'il ne fait pas trop frais. |
| 20 avril | A la St Théodore fleurit chaque bouton d'or. |
| 23 avril | Pluie de St Georges, sur 100 cerises, il y en reste quatorze. |
| 25 avril | Chaque goutte d'avril en vaut mille. |
| 27 avril | Printemps pluvieux, beaucoup de foin, peu de blé. |
| 29 avril | S'il tonne en avril, vigneron, prépare ton baril. |
| 31 avril | Jamais pluie de printemps n'a passé pour mauvais temps. |



J'AIMERAIS



J'aimerais être le vent
Et souffler sur la terre...
Afin de réduire en poussière
La haine et la misère...

J'aimerais être une fleur
Et pousser sur la terre,
Pour souffler un doux parfum
De paix, d'amour et de bonheur...

J'aimerais être un petit oiseau
Et survoler la terre,
En laissant dans son sillage
Une mélodie d'amour...

Et si l'amour était dans les âmes
Et dans les cœurs, alors
Notre monde serait meilleur.

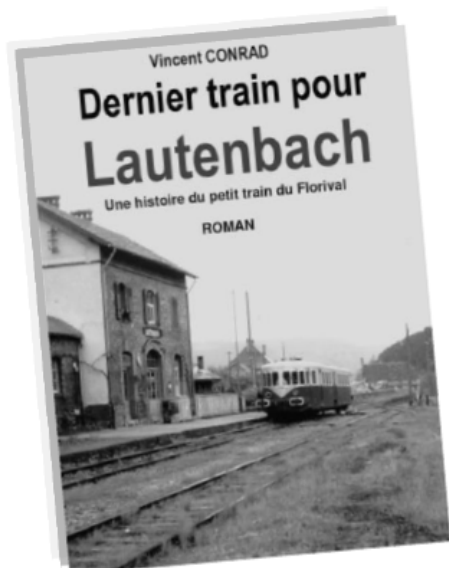
Sea Queen



DIS, C'ETAIT COMMENT AVANT ?

COHAN : Rue de l'Eglise, entrée côté Dravegny.





Dernier train pour Lautenbach - Episode 24

Henri s'arrêta un instant, puis reprit sa marche sans rien dire. Le silence était à peine troublé par le couinement des roues du chariot. Il dit enfin :

- Je savais bien qu'avec ton caractère, tu serais bien capable un jour de trouver d'une façon ou d'une autre la réponse à ta question. Qui t'a mis au courant ?

- Je ne peux pas le dire et puis ça importe peu. En tout cas je suis convaincu de l'innocence de papa !

- Je l'étais aussi Pierrala. Mais que dire quand lui-même finissait par douter de sa propre innocence ? Que dire quand deux témoignages l'accablent on ne peut plus clairement alors que pour sa défense il n'a que sa bonne foi et un petit témoignage à peine recevable en sa faveur ?

- Ces témoignages étaient faux, j'en ai la preuve ! dit Pierre.

Henri s'arrêta net et se tourna vers lui.

- C'est très grave ce que tu viens de dire, en es-tu vraiment sûr ?

- Oui ! répondit-il joyeusement, avec Jean-Louis.

- Qui est ce Jean-Louis ?

- Tu sais, le chroniqueur des nouvelles locales du journal L'Alsace !

- Comment l'as-tu connu ?

- C'est le père d'une copine qui fait partie du club Floritrain. On a fait une enquête car on était persuadés que la jeune fille s'est suicidée. Sous le prétexte d'un sondage sur l'avenir de la ligne du Florival on est allé rencontrer les deux témoins de l'affaire. Jean-Louis qui est très doué pour faire dire la vérité aux personnes qu'il interroge a réussi à leur faire avouer qu'ils ont menti lors du jugement.

Henri, l'air grave, marqua un temps de silence puis un sourire se dessina progressivement sur son visage.

- Donc Louis était innocent. Je l'ai toujours cru et sa condamnation a été pour moi comme un coup de couteau dans le dos. Quand je pense que la SNCF l'a licencié pour faute grave sans même attendre la fin du procès ! Il va falloir qu'elle le réintègre. Notre famille est dans les chemins de fer depuis trois générations, il faut que les choses redeviennent normales. Ainsi, quand toi tu entreras à la SNCF, car je suis sûr que c'est ton désir, tu représenteras la cinquième génération, dans la continuité comme si rien de cela ne s'était passé !

Henri, visiblement ému et très heureux, poursuivit sa marche d'un air plus alerte et se parlait à lui-même en disant : Ah ! Louis est innocent ! Quand Emilie va apprendre ça !

Pierre reprit la parole :

- Il faut que j'en parle à papa, mais je ne sais pas trop comment m'y prendre !

- Je comprends, c'est un sujet délicat qu'il préfère rayer de sa mémoire et dont il ne veut plus entendre parler. Tu te souviens de la façon dont il a réagi au moment de ton anniversaire alors que je pensais que c'était oublié !

- Ce que je ne t'ai pas encore dit, c'est que les deux personnes qui ont donné un faux témoignage ont été sollicitées par le député Mayershoff. Tu sais que la victime était sa fille !

- Oui, je le savais effectivement.

- Eh bien, elle s'est suicidée. Pour un député comme Mayershoff, ça peut être très préjudiciable à sa carrière. C'est pourquoi, il a tout fait pour faire passer sa mort comme un accident, même si pour cela il fallait condamner un innocent !

- C'est donc ce salaud de Mayershoff, s'énerma Henri. Je ne pouvais pas le voir en peinture et maintenant je comprends pourquoi ! Devant nous il se disait ardent défenseur du train du Florival, mais lorsqu'il rencontrait les partisans de la création d'une grande artère routière pour desservir la vallée, il les assurait de son soutien. Il vendrait sa propre mère si ça pouvait lui apporter des voix aux élections ! C'est à cause de lui notamment que la ville de Masevaux n'a plus de gare ! D'ici qu'on apprenne qu'il a un fils qui dirige une entreprise de transport par autocar et par camion et qui souhaite étendre ses activités dans la vallée !

- Cela ne me dit pas comment je dois aborder le sujet avec papa ! Jean-Louis souhaite le rencontrer. Avec les preuves que l'on a, on peut faire rouvrir son dossier, condamner le député et réhabiliter papa ! Il faut qu'on fasse vite car il ne reste plus qu'une semaine !

Henri réfléchit quelques instants puis dit :

- Bon, laisse-moi faire. Il faut qu'on soit tranquille tous les trois pour aborder ce sujet. Je vais en parler à Emilie tout à l'heure en lui suggérant d'inviter ta mère à prendre le thé chez Mme Zern à 17 heures cet après-midi. Elles emmèneront ta petite sœur et nous seront seuls tous les trois, si tu veux bien que je sois avec toi.

- J'allais te le demander ! D'accord, on fait comme ça.

- Parfait, allez, tope là ! Comme disent les jeunes d'aujourd'hui, dit Henri en tapant dans la main de Pierre.

Sylvie et Louis arrivèrent au moment de l'apéritif. Alors qu'ils savouraient un amer bière bien frais, Pierre, tout en grignotant des bretzels, leur raconta ses vacances. Il insista bien pour obtenir la possibilité de revenir plus souvent à Guebwiller. Le dessert passé, il s'éclipsa :

- On vient à peine d'arriver et tu t'en vas déjà ? demanda Sylvie.

- Oui, mes copains m'attendent et je veux encore en profiter jusqu'à la fin de la semaine ! répondit-il

Il enfourcha son vélo et se dirigea vers la maison des parents de Julien à Buhl. Quand il arriva, Norbert, Annick et Amandine étaient déjà en grande discussion sur la voie ferrée avec Julien et son frère. Lorsque tout le monde fut réuni, ils présentèrent leur prototype.

- Deux pédaleurs et trois passagers, voici le nouveau Florivélotrain ! dit triomphalement Julien.

Il s'agissait de deux vélos reliés entre eux par un cadre renforcé en acier sur lequel des sièges avaient été fixés. Les roues arrière étaient d'origine avec leurs pneus. Sur la fourche avant était fixé un cadre métallique équipé de petites roues qui venaient se caler sur les rails afin de guider l'engin. A l'arrière, un autre cadre disposait du même système afin d'éviter que les roues du vélo ne quittent les rails. Tout le monde était très surpris et Norbert affichait un grand sourire.

- C'est génial ! dit-il, avec un engin pareil on va attirer des touristes de toute la région !

- On peut essayer ? demanda Pierre.

- Naturellement, on a fait des tests ce matin, ça devrait marcher !

Amandine et Annick s'installèrent sur les sièges.

- Pierre et moi on pédale pour la première partie, dit Norbert. Ludovic et Julien, vous pédalerez pour la fin du parcours.

Tous les deux s'installèrent tandis que Ludovic et Julien récupérèrent leur vélo.

- Mesdames et Messieurs, le Florivélotrain N°001 en provenance de Buhl et à destination de Lautenbach, va partir, attention au départ !

Pierre et Norbert appuyèrent de toutes leurs forces sur les pédales tandis que le frère de Julien les poussait un peu pour leur donner de l'élan. Les pneus arrière accrochaient sur les rails rouillés et peu à peu le Florivélotrain prit un peu de vitesse. Ce n'était pas facile car la voie était en faux plat, mais le compteur installé par Julien afficha tout de même vingt kilomètres à l'heure pendant quelques courts instants.

A mi-parcours, Ludovic et Julien prirent le relais. Le Florivélotrain entra en gare de Lautenbach sous le regard incrédule des passants et le sourire de Philippe qui attendait ses amis sur le quai.

- Lautenbach, ici Lautenbach, terminus du train. Assurez-vous de ne rien avoir oublié à votre place. La société Floritrain vous souhaite un agréable séjour ! dit Amandine d'une voix douce.

Tous étaient enthousiasmés par cette invention géniale et Philippe insista pour faire lui aussi un essai.

- C'est génial ! C'est une superbe invention, avec ça on est sûr de sauver notre ligne !

Après de longues discussions sur le quai, Philippe invita ses amis à se rendre à l'ancien garage à locomotives pour commencer la réunion.

- J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle ! dit Annick pour commencer la réunion. La bonne nouvelle, c'est que le maire de Guebwiller est totalement acquis à notre cause et qu'il apprécie que des jeunes défendent la ligne du Florival. Il est prêt à relayer nos efforts auprès des autorités, notamment en ce qui concerne la pétition dont je lui ai parlé. Il a même prévu de parler de nous et

de la pétition dans le numéro de septembre du journal d'informations municipales. Il va mettre à l'ordre du jour de son prochain conseil l'éventualité d'une subvention pour participer au rachat de la voie ferrée si nécessaire.

- Et la mauvaise nouvelle ? demanda Philippe.

- La mauvaise c'est qu'il a déjà officiellement demandé à la SNCF au nom des maires du canton, de surseoir à la dépose de la voie ferrée dans l'attente de trouver une solution, mais le directeur régional a fait savoir que sa société ne pouvait pas s'encombrer de lignes secondaires déficitaires et que la dépose des rails entre Lautenbach et le Heissenstein est une décision prise et sans appel. Pour ce qui est du reste de la voie, ce n'est pas encore à l'ordre du jour mais il n'a apporté aucune certitude là-dessus.

- Ce que la diplomatie et la politique n'arrivent pas à obtenir, nous l'obtiendrons grâce à notre action et à la pression de la population ! dit Pierre d'un air décidé avant d'ajouter : Et qu'en est-il des autres maires ?

- Pour ce qui est de Soultz, dit Ludovic, mon père et d'autres membres du conseil municipal sont du même avis que le maire de Guebwiller, mais son homologue de Soultz n'a pas l'air de se soucier de l'avenir du train, ce n'est donc pas gagné.

Philippe prit le relais :

- Avec Norbert et Julien on a rencontré mon père. Il attache une grande importance à ce que la ligne soit conservée. Il s'était d'ailleurs longuement battu en vain pour éviter la désaffectation de la gare et de la ligne. Il est prêt à nous soutenir dans nos actions et se propose lui aussi de diffuser la pétition avec le bulletin d'informations municipales. Il est également prêt à faire voter une subvention pour le rachat de la voie ferrée si cette solution devait être envisagée.

- Pour ce qui est de Buhl, dit Julien, on a rencontré l'adjoint avec Philippe et Norbert. Il me disait que le maire de Buhl était plutôt pessimiste sur l'avenir de la voie ferrée et qu'il agissait déjà comme si elle n'existait plus. Il envisage déjà la démolition de la gare !

- Bon ! conclut Norbert, ce n'est pas fameux ! En tout cas, on peut au moins compter sur le soutien des maires de Guebwiller et de Lautenbach. Après tout, ce sont les principaux concernés. Faisons maintenant le point sur les pétitions et les promesses de dons. Qui a commencé ?

- Moi ! dit Amandine. J'ai fait une petite partie de la ville basse. J'ai récolté quatre-vingt-sept signatures et une promesse de don de 2.500 francs, soit cinquante mètres de rails !

- De mon côté j'ai également commencé à Soultz, dit Ludovic. J'ai récolté cent vingt-trois signatures et une promesse de don de 3.750 francs.

- Avec Julien, dit Philippe, on s'est occupé de Linthal hier après-midi. Soixante-cinq personnes ont signé mais les promesses de don n'ont pas bien marché, nous n'avons que 550 francs.

- Très bien, conclut Norbert. Pour ma part, je n'ai pas encore vraiment commencé et je n'ai que six signatures, mais comme je suis allé voir les commerçants de Buhl, les promesses de dons sont plus élevées : j'ai pu obtenir mille francs.

- Nous sommes désolés de ne pas avoir encore commencé, dirent Annick et Pierre, mais on s'y mettra dès la semaine prochaine.

- Bon, nous pouvons déjà faire signer la pétition aux habitants de Lautenbach, Lautenbach-Zell et Sengern !

- Je ne peux pas rester avec vous, je dois rentrer dit Pierre. Je vous retrouve mardi après-midi à Buhl ?

- D'accord !

Il salua ses amis et adressa à Annick un discret clin d'œil. Elle sortit un instant avec lui et lui glissa dans la main un petit papier. Il emprunta le vélo de Julien jusqu'à Buhl, puis récupéra le sien. Il était déjà 16 h 30 et il se dépêcha de rentrer.

Il était un peu stressé par l'imminence de l'entretien, mais aussi très excité par cette ultime étape de son enquête dont seul son père pouvait décider de l'épilogue. Se laissant descendre sur son vélo, il jeta un coup d'œil au papier d'Annick : « *Je t'attends dimanche à quatre heures à l'endroit que tu sais, je t'aime Annick* ». Il fut très ému car c'était la première fois qu'elle lui avouait par écrit ses sentiments bien qu'ils se soient embrassés déjà à plusieurs reprises. Ce « je t'aime » était le scellement d'un grand amour. Il plia soigneusement le papier et le rangea dans sa poche, puis se mit à pédaler plus vite. Quand il arriva dans le salon, son père était absorbé par la lecture du journal et son grand-père faisait des mots croisés. Les femmes étaient parties, le plan d'Henri avait marché. Il était maintenant temps d'aborder le sujet.

Henri commença :

- Louis, ton père et ton fils ont à te parler !

Louis baissa son journal et regarda ses deux interlocuteurs d'un air étonné.

- Que se passe-t-il ?



A suivre...



A MÉDITER



LE CHOCOLAT CHAUD

Un groupe de jeunes licenciés, ayant tous une brillante carrière, a décidé de rendre visite à un vieux professeur qui avait déjà pris sa retraite. Pendant la visite, la conversation des jeunes s'allongeait en lamentations sur le stress immense qui avait envahi leur vie et leur travail.

Le professeur ne fit aucun commentaire sur ce sujet et leur demanda s'ils désiraient prendre une tasse de chocolat chaud.

Tous se montrèrent intéressés et le professeur se dirigea vers la cuisine d'où il revient plusieurs minutes plus tard avec une grande bouilloire et une grande quantité de tasses, toutes différentes - en porcelaine fine et en terre cuite rustique, en simple verre ou en cristal, les unes d'aspect ordinaire et les autres très chères.

Il proposa seulement aux jeunes de se servir à volonté. Quand tous avaient une tasse de chocolat chaud dans la main, il leur dit :

- "Regardez comme vous avez tous cherché à choisir les tasses les plus jolies et chères en laissant les plus ordinaires et bon marché... Bien qu'il soit normal que chacun désire le meilleur pour lui-même, ceci est l'origine de vos problèmes et de votre stress. La tasse dans laquelle vous buvez n'apporte rien de plus à la qualité du chocolat chaud. Dans la plupart des cas, c'est seulement une tasse plus raffinée et certaines ne permettent même pas de voir ce que vous buvez. Ce que vous vouliez réellement c'était du chocolat chaud, pas la tasse, mais vous vous êtes dirigés inconsciemment vers les meilleures tasses..."

Tandis que tous confirmaient l'observation du professeur, plus ou moins embarrassés, celui-ci continua :

- "Considérez maintenant la chose suivante : la vie est le chocolat chaud, l'argent et la position sociale sont les tasses. Celles-ci sont seulement des moyens de contenir et de servir la vie. La tasse que chacun possède ne définit et n'altère pas la qualité de votre vie. Parfois, en se concentrant seulement sur la tasse, on finit par ne pas apprécier le chocolat chaud que Dieu nous a offert.

Les personnes les plus heureuses ne possèdent pas toujours le meilleur de tout, elles savent seulement profiter au maximum de tout ce qu'elles ont.

AU SUJET DU MIEL ...



Savez-vous que l'une des premières pièces de monnaie avait le symbole d'une abeille ?

Savez-vous qu'il y a des enzymes vivantes dans le miel ?

Savez-vous qu'au contact d'une cuillère en métal ces enzymes meurent ? La meilleure façon de manger du miel est avec une cuillère en bois, si vous n'en trouvez pas, utilisez-en une en plastique.

Savez-vous que le miel contient une substance qui aide votre cerveau à mieux fonctionner ?

Savez-vous que le miel est l'un des rares aliments qui, consommé seul, peut conserver en vie ?

Savez-vous que les abeilles ont sauvé les Africains de la famine ? Qu'une cuillère de miel est suffisante pour maintenir la vie humaine pendant 24 heures ?

Savez-vous que la propolis produite par les abeilles est l'un des antibiotiques naturels les plus puissants ?

Savez-vous que le miel n'a pas de date de péremption ?

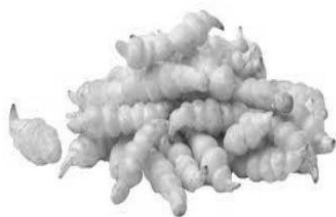
Savez-vous que le corps des grands empereurs était enterré dans un cercueil doré puis recouvert de miel pour l'empêcher de pourrir ?

Savez-vous que le terme « Lune de miel » vient du fait que les jeunes mariés consommaient du miel pour la fertilité après le mariage ?

Savez-vous qu'une abeille vit moins de 40 jours, visite au moins 1000 fleurs et produit moins d'une cuillère à café de miel, mais pour elle c'est toute sa vie.



5 FRUITS ET LEGUMES PAR JOUR



LE CROSNE



Comme les pommes de terre, les crosnes sont des tubercules qui se mangent. Originaires d'Asie du Nord-Est, leur introduction en France remonte à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce petit légume racine est cultivé pour la première fois à Crosne (91) en 1882, d'où son nom.

C'est un petit légume racine rustique issu d'une plante herbacée, vivace par ses tubercules qui forment des touffes de 30 à 40 cm de haut. Les tubercules de couleur blanc nacré se développent en chapelets assez petits sur des tiges souterraines. La récolte de ce légume sous abris se fait manuellement, d'octobre à janvier, avec une particularité : la serre, sur roues, se déplace dans le champ. Le nettoyage et le conditionnement sont réalisés directement à la ferme par les maraîchers Prince de Bretagne. Ce légume ancien a une forme particulière qui lui donne une forte ressemblance avec la chenille. Cependant sa saveur fine, délicate et légèrement sucrée en fait un légume délicieux. En effet, son goût est fin, légèrement sucré et rappelle l'artichaut ou le salsifis.

Atout santé et nutrition :

Le crosne est source de cuivre, de potassium et de vitamine K.

En cuisine :

Le crosne offre un goût fin et délicat, plutôt neutre ; il peut plaire à tout le monde et les enfants s'amuseront de sa forme.

Il se déguste en salade, en gratin ou rissolé à la poêle. Il est excellent revenu simplement dans du beurre, c'est un accompagnement universel : viande blanche, viande rouge, poisson, omelette... Le crosne peut également être servi cuit à la vapeur, mélangé à des pommes de terre nouvelles ou encore rôti autour d'une viande au four.

N'hésitez pas à cuisiner le crosne avec de l'échalote traditionnelle, de l'ail rosé et des herbes comme le persil et la ciboulette pour relever son goût délicat.

Comment conserver les crosnes ?

Leur durée de conservation à l'air libre est courte car ils ont tendance à s'oxyder. Veuillez donc à les consommer rapidement après l'achat et surtout à les conserver au réfrigérateur à l'abri de la lumière. Les crosnes peuvent être congelés après avoir été frottés dans du gros sel, lavés et séchés.

Pour bien choisir vos crosnes :

Choisissez les crosnes bien boursoufflés et de couleur claire, écartez ceux qui tirent sur le beige ou ceux qui ont des taches brunes. Les tubercules doivent être fermes, non caoutchouteux.

Crêpes pour la Chandeleur

Les origines de la tradition



Le 2 février, c'est la Chandeleur, jour des crêpes. Coutume païenne, devenue fête religieuse, elle remonterait à 492. Le pape Gélase 1er distribuait des crêpes aux pèlerins de retour de St-Jacques de Compostelle pour les remercier d'avoir fait le pèlerinage.

La Chandeleur, jour des crêpes et fête de la lumière

Mais que signifie la Chandeleur ? Cette célébration remonte à des temps très anciens. Elle prend racine dans le culte des Dieux de la mythologie grecque. Au départ rite païen, cette fête chrétienne tire son nom du mot latin « Candelarum » dont l'étymologie signifie chandelle. On emploie aussi l'expression « festa candelarum » que l'on traduit par « fête des lumières ». Puis on la retrouve au temps des Romains, lors de festivités connues sous le nom de Lupercales. C'est le Dieu Pan, dieu de la nature, qui était honoré ce jour-là. Toute la nuit durant, les croyants défilaient en cortège dans Rome, munis de torches et dégustaient des galettes de céréales, ancêtres de nos crêpes.

Au 4ème siècle, en Orient, un autre épisode biblique était célébré le 2 février. On célébrait la fête de la présentation de Jésus au temple de Jérusalem, enfant de « la lumière des nations », 40 jours après la nativité. Cette date avait été fixée par le pape Libère au 25 décembre. En effet, une femme était considérée comme « impure » 40 jours après la naissance d'un garçon et ne pouvait donc pas paraître en un lieu sacré. Marie et Joseph, ont agi selon la loi de Moïse comme cela est relaté dans l'évangile de Luc. La Chandeleur célèbre donc aussi la purification de la Vierge et constitue le 3ème temps du calendrier liturgique après l'avent et Noël.

Puis en 492, sous l'impulsion du pape Gélase 1er, cette célébration chrétienne se répand avec les premières processions au flambeau. Les pèlerins de retour de St-Jacques de Compostelle venaient présenter leur hommage au pape. Celui-ci en signe de gratitude leur distribuait des crêpes, mélange de farine de froment, de lait et d'œuf. Ces galettes étaient rondes, en forme de soleil et dorées. Enfin, il bénissait les cierges. La Chandeleur était née ! Elle se fête depuis, le 2 février et chaque famille confectionne des crêpes.

Chandeleur : A quelle date manger les crêpes ?

Chaque année, c'est le 2 février, que la chandeleur réunit petits et grands pour une crêpes party. Même sans appétit, tout le monde se presse autour de bougies blanches ou colorées et bien sûr de crêpes. Crêpes salées ou crêpes sucrées, crêpes en forme d'aumônières, crêpes Suzette ou à

trous, la Chandeleur se décline selon les goûts et les régions. Chacun y va de sa recette et de sa garniture : pâte à tartiner, confiture, sucre vanillé ou même jambon et béchamel, tout est permis.

Superstitions et folklore autour des crêpes

Mais la superstition et le folklore ne sont jamais très loin. Il n'y a pas si longtemps, pour les paysans, ne pas faire de crêpes le jour de la Chandeleur signifiait une récolte perdue ! Alors le 2 février, on utilisait la farine de la récolte de l'année précédente pour confectionner des crêpes en forme de disque solaire, symbole du soleil, de la fin de l'hiver et du retour du printemps. De nos jours en gage de prospérité dans le foyer, la superstition veut toujours que l'on fasse sauter la 1^{ère} crêpe de la main droite, la main gauche dans le dos serrée sur un Louis d'or (mais ça marche aussi avec des euros). Et gare à celui ou celle qui ne récupère pas correctement sa crêpe !

Crêpes, galettes, beignets ou pancakes ?

Pancake dans les pays anglo-saxons, tortillas au Mexique, baghirs au Maroc ou blinis en Russie, la base de la recette des crêpes et galettes de la Chandeleur est la même dans de nombreux pays. C'est un mélange de farine, de lait et d'œuf cuit à la poêle à crêpes ou avec une crêpière électrique en une fine épaisseur. Un peu de beurre fondu, du sucre, quelques fois du rhum ou de la fleur d'oranger et souvent accompagnée de cidre ou de bière, cette délicieuse pâtisserie est un classique facile à préparer et peu cher. C'est d'ailleurs pourquoi, les crêpes se mangent toute l'année avec gourmandise. Quelle que soit la tradition familiale, la Chandeleur reste un moment de partage convivial et chaleureux !

Alors même si de nos jours cette fête a perdu de son caractère religieux et que les processions aux flambeaux n'ont plus cours, la tradition demeure et les crêpes restent.



COMMENT ÉQUILIBRER UNE QUICHE ?

Lorraine, au thon, provençale ... Les quiches sont des best-sellers de nos cuisines.

Vite préparées et pas chères, elles peuvent parfois être un peu caloriques !

Gourmande et facile à préparer, la quiche est la star des repas vite faits. Mais entre les œufs, la crème, le beurre et sa garniture, elle peut rapidement devenir grasse et calorique.

Comment la rendre plus légère tout en lui conservant sa gourmandise ? Quel accompagnement choisir pour équilibrer les repas ? On vous dit tout.

On revoit la pâte.

On n'y pense pas spontanément, mais l'un des problèmes avec la quiche, c'est sa base en pâte feuilletée ! Composée d'une alternance de détrempe (mélange de farine, sel et eau) et de beurre, elle devient vite calorique : comptez 528 kcal les 100 g. La pâte brisée l'est un peu moins, avec une teneur de 494 kcal pour 100 g. Mais si vous voulez vraiment réduire l'addition calorique de la quiche, mieux vaut vous tourner vers une pâte à pizzas (321 kcal pour 100 g) ou la feuille de brick (376 kcal pour 100 g). L'autre astuce est de réaliser une quiche sans pâte : vous préparez tout votre appareil à quiche et vous le versez dans un plat allant au four. Vous faites ainsi l'économie d'une belle quantité de calories.

Un appareil allégé.

Puisque la quiche est faite maison, vous avez la main sur les ingrédients qui la composent.

Pour l'alléger, vous pouvez remplacer la crème fraîche entière à 30% de matières grasses par de la crème légère à 12% ou 7% de matières grasses, de la ricotta, du fromage blanc ou encore du skyr. Une autre astuce consiste à remplacer une partie de la crème par un œuf supplémentaire et un peu de lait demi-écrémé. Cela vous fera économiser une petite centaine de calories.

En garniture, variez les plaisirs pour moins de calories.

Évitez les aliments trop gras comme les lardons, le saumon fumé ou le chorizo. Vous les remplacerez sainement par du blanc de poulet, du thon, des crevettes, du jambon blanc, un steak haché à 5% de MG ou de la viande des Grisons. Côté fromage, vous pouvez remplacer le gruyère râpé, gras et calorique, par de la feta, du chèvre frais, des fromages à pâte molle ou allégés. N'hésitez pas à les garnir de légumes (brocolis, courgettes, poireaux, oignons, champignons, épinards ou carottes...), car ils sont peu énergétiques et riches en fibres rassasiantes. Enfin, vous pouvez les agrémenter de quelques épices et herbes (curry, estragon, ciboulette, cumin...) pour en relever le goût.

Accompagnez-la de légumes.

Rien de tel qu'une salade composée à base de laitue, poivrons, carottes, épinards... pour accompagner une part de quiche. La richesse en fibres de cette salade a l'avantage de rassasier vite et bien, nous évitant de nous servir une seconde part, et elle permet en plus de faire le plein de vitamines et de minéraux essentiels. Attention toutefois à ne pas la noyer avec force sauce vinaigrette. Vinaigrette que vous pouvez d'ailleurs remplacer par une sauce au fromage blanc, plus légère. Autres choix : une soupe maison, des légumes cuits ou une ratatouille accompagneront à merveille votre quiche.



COIN RECETTES



CHEESECAKE SALÉ À L'AVOCAT ET AU SAUMON FUMÉ

Ingrédients pour 8 personnes : 200 g de biscuits salés (type crackers), 100 g de beurre fondu, 300 g de fromage frais (type Philadelphia), 2 avocats bien mûrs, écrasés, 200 g de saumon fumé, coupé en dés, le jus d'un citron, sel et poivre au goût, quelques brins d'aneth frais pour la garniture.

Base de biscuits : Réduisez les biscuits salés en miettes en utilisant un mixeur ou en les écrasant à la main dans un sac plastique. Ajoutez le beurre fondu et mélangez jusqu'à obtenir une texture sableuse.

Tapissez le fond d'un moule à charnière avec du papier sulfurisé. Étalez le mélange de biscuits en appuyant bien pour former une base compacte. Placez au réfrigérateur pendant 30 minutes pour qu'elle durcisse.

Préparation de la crème d'avocat : Dans un bol, mélangez le fromage frais, les avocats écrasés et le jus de citron jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse et crémeux. Assaisonnez avec une pincée de sel et du poivre selon vos goûts.

Montage du cheesecake : Étalez uniformément la préparation à base d'avocat sur la base refroidie. Disposez les dés de saumon fumé par-dessus, en veillant à les répartir de manière homogène.

Couvrez le moule avec un film plastique et placez-le au réfrigérateur pendant au moins 2 heures pour que le cheesecake prenne bien.

Avant de servir, saupoudrez d'aneth frais finement ciselé pour apporter une touche de fraîcheur. Servez bien frais, idéalement en entrée ou lors d'un apéritif gourmand.

ROULE BUTTERNUT, CHÈVRE ET NOIX

Ingrédients pour 6-8 personnes : 500g de courge butternut, 200g de farine, 4 œufs, 150g de fromage de chèvre frais, 80g de noix concassées, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à café de levure chimique, sel et poivre.

Préchauffez le four à 180°C. Épluchez et coupez la courge en cubes, puis faites-la cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'elle soit tendre. Réduisez la courge en purée et laissez refroidir.

Dans un saladier, mélangez la farine, la levure, le sel et le poivre. Ajoutez les œufs, l'huile d'olive et la purée de courge. Mélangez bien. Étalez la pâte sur une plaque recouverte de papier cuisson.

Enfournez pour 15 minutes jusqu'à ce que la pâte soit cuite mais encore souple. Laissez refroidir quelques minutes, puis étalez le fromage de chèvre sur toute la surface.

Parsemez de noix concassées. Roulez délicatement le gâteau à l'aide du papier cuisson.

Enveloppez dans du film alimentaire et réfrigérez pendant au moins 1 heure avant de servir.

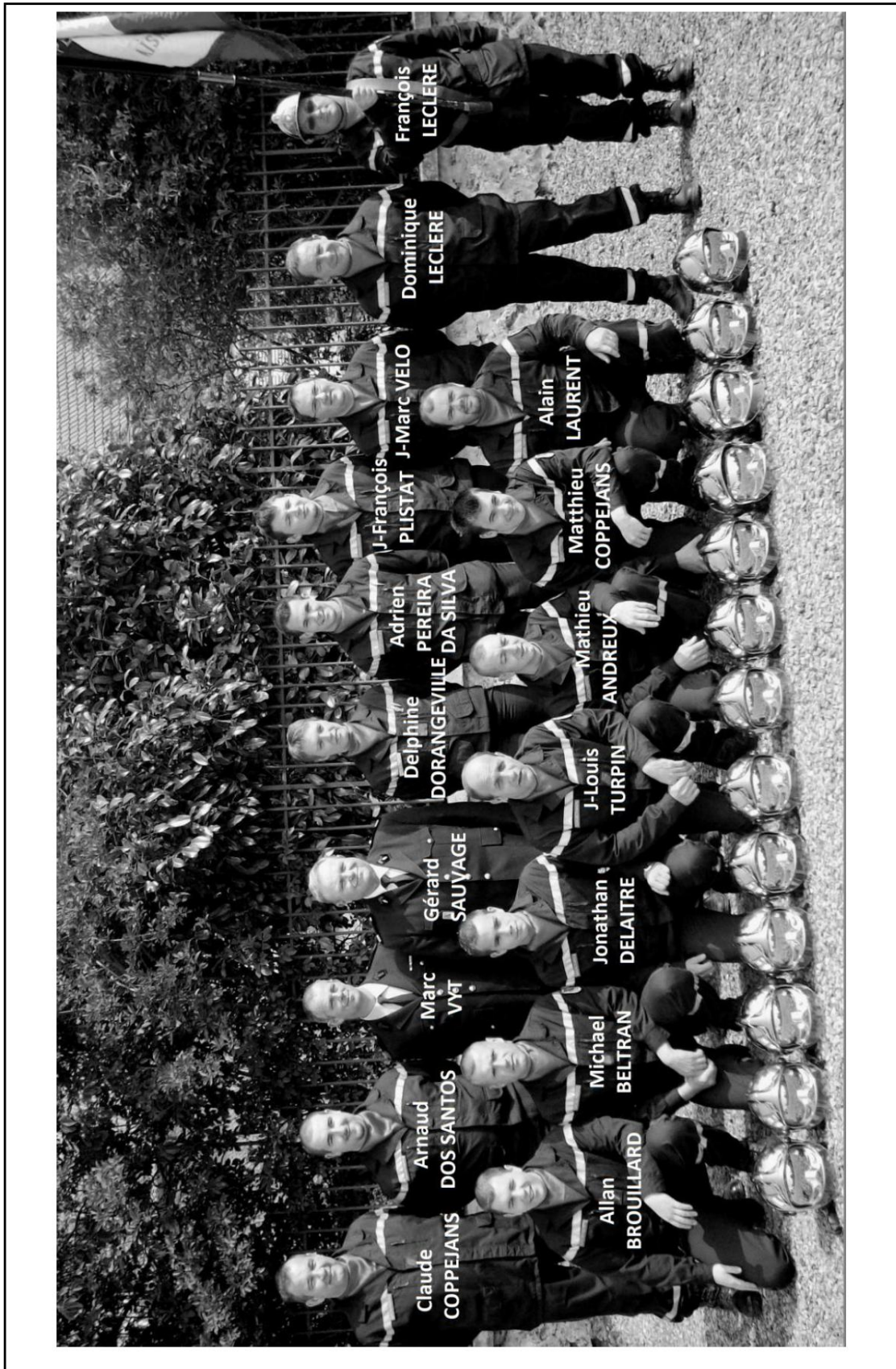
SANGRIA BLANCHE

Ingrédients pour 8 personnes : 4x 75cl bouteilles de vin blanc, 1/2 litre de jus d'orange, 1/2 litre de jus d'ananas, 8 cuillères à soupe de sucre très fin, 1/2 melon en petits morceaux, 500g de fraises en petits morceaux, 1 petite grappe de raisin blanc coupés en deux, 1 poire en petits morceaux, 1 pomme en petits morceaux, 2 nectarines en petits morceaux, 1 orange en petits morceaux, 4 tranches d'ananas frais en petits morceaux, des glaçons au jus d'orange et d'autres au jus d'ananas. Ajoutez la glace une fois le mélange préparé.

QUI ETAIENT-ILS ?

Photo des pompiers de Coulonges lors du 8 mai 2010.

Qu'ils étaient encore nombreux en cette période !





HISTOIRES DROLES



Ce matin, j'ouvre les volets et je vois un ouvrier de la ville en train de creuser un trou. Puis, il se déplace de 10 mètres et creuse un autre trou, et ainsi de suite...

Mais à peine a-t'il fini de creuser ses trous qu'un autre ouvrier repasse derrière lui et les rebouche. Intrigué, je sors et vais leur demander ce qu'ils font et ils me disent :

- D'habitude, nous sommes trois, mais celui qui plante les arbres est en congé maladie.

Au cours d'un dîner entre 2 couples d'une cinquantaine d'année, l'un des maris n'a de cesse d'appeler sa femme par de petits surnoms "ma chérie, mon amour, ma puce..." A la fin du repas, l'autre mari, étonné, lui demande en privé : "Dis donc, comment tu fais, toi, au bout de 30 ans de mariage, pour continuer à appeler ta femme comme ça ?!" Et l'autre de répondre :

"Eh bien, en fait, c'est parce que je n'ose pas lui dire, mais... j'ai oublié son prénom !"

Au guichet de la gare, cinq italiens achètent un seul billet de train.

Etonnés, les cinq français derrière demandent :

" Pourquoi vous ne prenez qu'un billet pour cinq ? "

" Question de rentabilité, vous allez voir " répondit un des italiens sûr de lui.

Une fois dans le train, nos italiens vont tous les cinq dans les toilettes au moment du passage du contrôleur, qui toque et dit :

" Billet s'il vous plaît !! "

Ils glissent alors le billet sous la porte et le tour est joué. Les français restent abasourdis et un peu jaloux. Mais à cause de la longueur du trajet, une correspondance s'imposait, donc un nouveau billet. Cette fois ci, les français prennent un seul billet et les italiens aucun, ce qui intrigue nos amis.

A bord, un des siciliens dit " Attention, vla' le contrôleur " et là, les cinq français filent dans les toilettes et s'enferment.

Mais c'est un des italiens qui arrive et qui toque en disant " Billet s'il vous plaît !! ", le billet est alors glissé sous la porte et l'italien s'en empare...

C'est trois vieilles qui discutent sur un banc de la maison de retraite. La première dit :

- Plus ça va et moins j'ai de mémoire. Ce matin, je me suis retrouvée en haut de l'escalier et je ne savais plus si je venais de monter ou si je m'apprêtais à descendre...

La deuxième dit :

- Ouais, c'est encore pire pour moi. L'autre jour, je me suis retrouvée assise sur mon lit sans arriver à savoir si je venais de me réveiller ou si j'allais me coucher...

Alors la troisième les regarde avec un sourire ironique et dit :

- Eh bien moi, j'ai la mémoire aussi bonne que quand j'étais jeune. Je touche du bois.

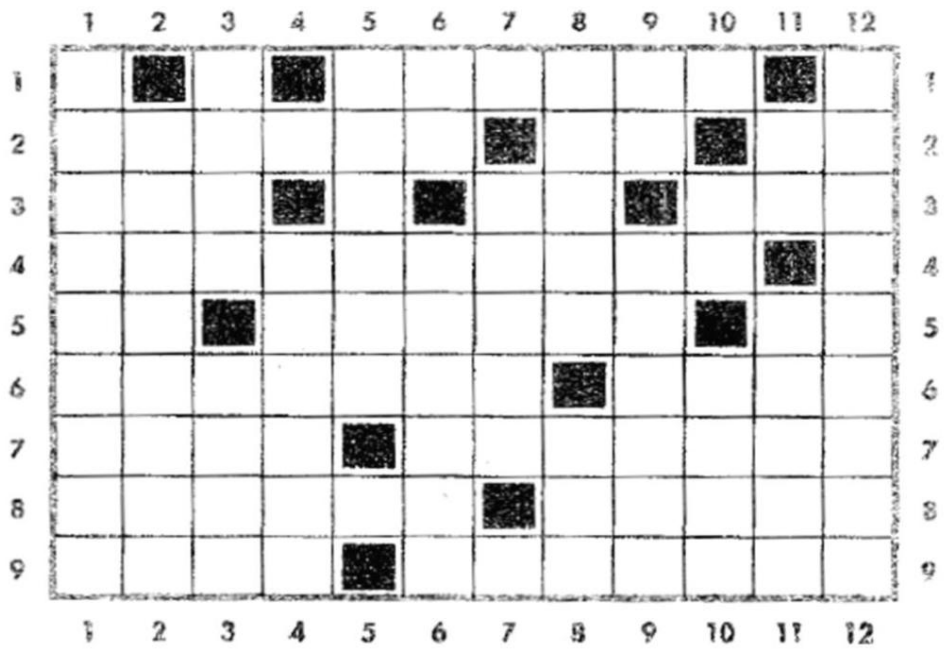
Sur ce, elle donne un petit coup sur le bois du banc (toc toc) et tout de suite après, l'air étonné, elle dit :

- Qui est là ?

JEUX

HORIZONTALEMENT. 1. Se termine par un jugement. 2. L'humour vache. Comporte quatre trimestres. Jaune très apprécié. 3. Qui n'est pas mouillé. Abréviation pour étourdi. Bipède ou quadrupède ! 4. Conclusions brillantes. 5. Passe avant nous. Attachés ensemble. Équerre en T. 6. Mettre des bornes. Avance d'argent. 7. Pas religieux. Gâtée ou louche. 8. Indique une idée de répétition. Au milieu du bar. 9. Ses hommes changent d'un coup. Trouvés parmi d'autres.

VERTICALEMENT. 1. Coupée comme la haie. 2. Pliant une nouvelle fois. 3. Surnom de Chanel. Isolant thermique. 4. Ouvrage en laine. 5. Petite cruche à anse et à bec. 6. Île ou degré. Éduquer, nourrir. 7. La duchesse en est une. 8. Acte de cambrioleur. Musique martelée. 9. Peut marquer l'état. Fait preuve d'optimisme. 10. Élément d'un carré. Remuer les fourchettes. 11. Il fait des histoires. Soumet à un essai. 12. Protégées par un papier officiel.



Addimots

Si vous remplacez chaque lettre par le bon chiffre, vous pourrez vérifier l'exactitude de cette addition de mots...

Chiffres inutilisés : 0, 3 et 6.

Un tuyau : PIANO est plus petit que LEONE.

| | |
|-------------|-------------|
| P I A N O | |
| + | + |
| L E O N E | |
| 1 1 2 8 4 9 | 1 1 2 8 4 9 |

Sudoku

Niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | | | | | | |
| | 9 | | | | | 5 | 7 | |
| | | | 9 | 1 | | | | |
| 8 | 6 | | | | | 3 | | |
| | | | | 2 | 8 | 1 | | |
| | | 4 | 7 | | | | | |
| | | | 1 | | | | | 4 |
| | | | 5 | 8 | | | | |
| 4 | 2 | | | | | | | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 3 | | 4 | | | | |
| | | | | | | 5 | | |
| | 5 | 8 | | | 6 | 7 | | |
| | 9 | | | | | | | |
| | | | | | | 9 | 8 | 1 |
| | 6 | | 3 | 7 | | | | |
| 2 | | | 7 | | | | | |
| 6 | | | | | | | 4 | 2 |
| | | | 8 | 3 | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 9 | | | | | | | |
| | | | | | | | 2 | 3 |
| | | | 4 | | | | 7 | |
| | | | 6 | 5 | | | | |
| | 7 | | | | | | | |
| | | | 3 | | | 8 | 6 | 7 |
| | 4 | 6 | | | | | | |
| 5 | | 2 | 7 | | 8 | 3 | | 9 |
| | | | | | 1 | | | 5 |

Niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 3 | 7 | | | |
| 2 | 9 | | | | | | | |
| | | | | 6 | 3 | | | |
| 6 | 5 | | | | | | | |
| | | | | | | 9 | | 4 |
| | | 9 | | 6 | | | | 3 |
| | | 8 | | | | | | |
| | 6 | | 9 | 1 | | | 5 | |
| | | | 5 | | | 2 | 1 | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4 | 5 | | | | |
| 7 | 9 | | | | | | | |
| | | | | | | 5 | | |
| | 4 | | 8 | 3 | | | | |
| | 6 | | | | | 1 | | |
| | | | 4 | | | 9 | | |
| | | 7 | | | | | 8 | |
| | | 1 | | | 9 | | | 6 |
| | | | 6 | 2 | | | | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | | | | | | | |
| | | | 4 | 8 | 1 | | | |
| 5 | | | 7 | | 8 | | | |
| | | | 8 | | | | 5 | 3 |
| 7 | 2 | | | | | | | |
| | | | 3 | | | | | 6 |
| | | 9 | | | | | | |
| | | 8 | | | | 9 | | 1 |
| | | | 6 | 2 | | | | |

Niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | | | | | | |
| 2 | | | | 9 | | | 5 | 7 |
| | | | | 5 | | | 4 | 2 |
| | | | | | | 6 | 7 | |
| | 4 | 6 | | | | | 3 | |
| | | | 9 | | 2 | | | |
| | | | | 8 | | | | |
| | 8 | 1 | | 4 | | | | |
| | | | | | | | 2 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | 9 | | | | 4 | 7 | |
| | | | 9 | | | | | |
| 7 | | | | 1 | | 8 | | |
| | | | | 7 | | | 8 | |
| | 3 | 6 | | | | | | |
| | | | | 8 | | 5 | 1 | |
| 2 | | | | | | | | |
| | | | 6 | | | 5 | | |
| 4 | | 5 | 3 | | 6 | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | | | | | | | |
| | | | | | | | 2 | 5 |
| | | | 6 | 2 | 7 | | | |
| | | | 3 | | | | | |
| 7 | 1 | | | 9 | | | 5 | |
| 5 | | | 7 | | | 3 | 1 | |
| | | 8 | | | | | | |
| | 6 | | | | | 9 | | 8 |
| | | | 5 | 2 | | | | |

Les grilles qui vous sont proposées comprennent chacune 9 lignes, 9 colonnes, 9 régions de 9 cases délimitées par les traits gras. Vous devez les compléter en plaçant, dans chaque case vide, un chiffre compris entre 1 et 9, qui doit répondre à cette unique condition : Il ne peut apparaître qu'une seule fois par ligne par colonne et par région. Le jeu est donc fini lorsque chaque ligne colonne ou région contient tous les chiffres de 1 à 9 une seule et unique fois.

Solutions dans le prochain numéro. Bon courage !

SOLUTION DES JEUX

(du numéro précédent)

Mots fléchés :

Horizontalement

Décode - Citera

Nature - Doper

Strapontins

Intention - Co

Flair-Artères

Egoïsme- Race

Arène – Arc- Pie

Verticalement

Ventiler

Carnage

Notation

Duperie

Héron

Entama

Wc - Tirer

Idiot

Etonner

Eps - Rap

Are - Ceci

Arrosée



Points Forts :

Mi-Lourd

Sudoku

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT

Niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 5 | 7 | 3 | 1 | 6 | 4 | 9 |
| 7 | 1 | 4 | 6 | 5 | 9 | 3 | 2 | 8 |
| 6 | 9 | 3 | 2 | 8 | 4 | 5 | 7 | 1 |
| 2 | 5 | 8 | 1 | 7 | 6 | 9 | 3 | 4 |
| 9 | 4 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 1 | 7 |
| 1 | 3 | 7 | 4 | 9 | 8 | 2 | 5 | 6 |
| 5 | 8 | 9 | 3 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 |
| 4 | 7 | 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 6 | 1 | 8 | 4 | 2 | 7 | 9 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 1 | 7 | 2 | 3 | 8 | 9 | 5 |
| 8 | 2 | 7 | 5 | 4 | 9 | 1 | 6 | 3 |
| 9 | 5 | 3 | 8 | 6 | 1 | 7 | 2 | 4 |
| 3 | 8 | 6 | 1 | 9 | 7 | 4 | 5 | 2 |
| 5 | 1 | 9 | 2 | 8 | 4 | 6 | 3 | 7 |
| 4 | 7 | 2 | 3 | 5 | 6 | 9 | 8 | 1 |
| 7 | 3 | 8 | 6 | 1 | 5 | 2 | 4 | 9 |
| 1 | 6 | 4 | 9 | 3 | 2 | 5 | 7 | 8 |
| 2 | 9 | 5 | 4 | 7 | 8 | 3 | 1 | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 1 | 8 | 4 | 3 | 2 | 7 | 9 |
| 2 | 3 | 9 | 7 | 6 | 5 | 8 | 1 | 4 |
| 7 | 8 | 4 | 1 | 2 | 9 | 5 | 3 | 6 |
| 4 | 9 | 8 | 5 | 3 | 1 | 6 | 2 | 7 |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 9 | 7 | 1 | 8 | 5 |
| 1 | 7 | 5 | 6 | 8 | 2 | 4 | 9 | 3 |
| 8 | 4 | 2 | 3 | 7 | 6 | 9 | 5 | 1 |
| 9 | 1 | 3 | 2 | 5 | 4 | 7 | 6 | 8 |
| 6 | 5 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 2 |

Niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 9 | 2 | 5 | 3 | 7 | 4 | 8 |
| 4 | 2 | 5 | 7 | 8 | 6 | 9 | 3 | 1 |
| 8 | 3 | 7 | 9 | 1 | 4 | 5 | 2 | 6 |
| 9 | 8 | 4 | 3 | 6 | 5 | 2 | 1 | 7 |
| 5 | 1 | 2 | 4 | 7 | 8 | 6 | 9 | 3 |
| 3 | 7 | 6 | 1 | 9 | 2 | 8 | 5 | 4 |
| 6 | 4 | 8 | 5 | 3 | 9 | 1 | 7 | 2 |
| 2 | 5 | 1 | 6 | 4 | 7 | 3 | 8 | 9 |
| 7 | 9 | 3 | 8 | 2 | 1 | 4 | 6 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 5 | 1 | 4 | 6 | 3 | 9 | 7 |
| 7 | 9 | 6 | 5 | 8 | 3 | 4 | 1 | 2 |
| 3 | 1 | 4 | 7 | 9 | 2 | 6 | 8 | 5 |
| 5 | 3 | 1 | 2 | 6 | 8 | 7 | 4 | 9 |
| 6 | 7 | 9 | 4 | 1 | 5 | 2 | 3 | 8 |
| 2 | 4 | 8 | 3 | 7 | 9 | 5 | 6 | 1 |
| 4 | 6 | 2 | 9 | 5 | 1 | 8 | 7 | 3 |
| 1 | 5 | 7 | 8 | 3 | 4 | 9 | 2 | 6 |
| 9 | 8 | 3 | 6 | 2 | 7 | 1 | 5 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 5 | 4 | 3 | 6 | 2 | 9 | 7 |
| 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 1 | 6 | 5 | 3 |
| 3 | 6 | 9 | 7 | 2 | 5 | 8 | 4 | 1 |
| 1 | 9 | 6 | 5 | 4 | 2 | 3 | 7 | 8 |
| 7 | 5 | 3 | 1 | 8 | 9 | 4 | 6 | 2 |
| 2 | 4 | 8 | 3 | 6 | 7 | 5 | 1 | 9 |
| 9 | 8 | 7 | 2 | 5 | 4 | 1 | 3 | 6 |
| 6 | 3 | 4 | 9 | 1 | 8 | 7 | 2 | 5 |
| 5 | 2 | 1 | 6 | 7 | 3 | 9 | 8 | 4 |

Niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 3 | 6 | 7 | 4 | 1 | 2 | 9 |
| 7 | 2 | 9 | 8 | 5 | 1 | 4 | 3 | 6 |
| 1 | 4 | 6 | 2 | 9 | 3 | 8 | 7 | 5 |
| 3 | 9 | 7 | 4 | 2 | 8 | 5 | 6 | 1 |
| 4 | 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 7 | 9 | 2 |
| 5 | 6 | 2 | 7 | 1 | 9 | 3 | 4 | 8 |
| 2 | 3 | 8 | 5 | 4 | 6 | 9 | 1 | 7 |
| 6 | 1 | 5 | 9 | 3 | 7 | 2 | 8 | 4 |
| 9 | 7 | 4 | 1 | 8 | 2 | 6 | 5 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 8 | 3 | 2 | 9 | 1 | 6 | 4 |
| 4 | 9 | 2 | 6 | 1 | 7 | 3 | 8 | 5 |
| 3 | 1 | 6 | 5 | 8 | 4 | 7 | 9 | 2 |
| 8 | 7 | 5 | 9 | 4 | 6 | 2 | 1 | 3 |
| 9 | 6 | 3 | 2 | 7 | 1 | 5 | 4 | 8 |
| 1 | 2 | 4 | 8 | 3 | 5 | 6 | 7 | 9 |
| 6 | 4 | 9 | 1 | 5 | 3 | 8 | 2 | 7 |
| 2 | 3 | 7 | 4 | 6 | 8 | 9 | 5 | 1 |
| 5 | 8 | 1 | 7 | 9 | 2 | 4 | 3 | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 5 | 8 | 3 | 6 | 4 | 2 | 7 |
| 6 | 2 | 3 | 4 | 5 | 7 | 8 | 1 | 9 |
| 7 | 8 | 4 | 2 | 9 | 1 | 5 | 6 | 3 |
| 5 | 6 | 7 | 1 | 8 | 3 | 2 | 9 | 4 |
| 8 | 4 | 9 | 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 |
| 3 | 1 | 2 | 6 | 4 | 9 | 7 | 5 | 8 |
| 2 | 7 | 6 | 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 5 |
| 4 | 3 | 1 | 7 | 6 | 5 | 9 | 8 | 2 |
| 9 | 5 | 8 | 3 | 2 | 4 | 1 | 7 | 6 |

Petites annonces

Vous voulez vous séparer de vos livres mais vous hésitez car ils sont en très bon état ?

Nous les accueillerons avec joie pour étoffer le contenu de notre bibliothèque municipale dans le but de la remettre en fonctionnement auprès des Coulongeois.

Livres pour petits et grands en très bon état seront les bienvenus. Merci pour vos dons qui peuvent être déposés en mairie.

Si vous avez des lunettes dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les déposer en mairie, si possible avec un étui pour ne pas risquer d'abîmer les verres.

Elles seront envoyées dans les pays en voie de développement.

Vous souhaitez passer une annonce gratuitement dans le prochain numéro du News Coulongeois ? (Parution fin avril 2025) Vous pouvez soit :

- Envoyer un courriel à l'adresse « cathyvin@wanadoo.fr » en précisant le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)
- Découper le bas de la page et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie après avoir indiqué le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)

Descriptif de l'annonce :

NOM Prénom :

Téléphone :

Courriel :